

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



المنذوبية السامية للتخطيط
Haut Commissariat au Plan

Direction Régionale Drâa-Tafilalet

Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014



*Caractéristiques Démographiques
et Socio-Economiques*

REGION DRAA-TAFILALET

Avenue Massira Khadra BP 88 , Tél/Fax : 0535790963
Errachidia

**ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN
DIRECTION REGIONALE DRÂA-TAFILALET**

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014



Caractéristiques Démographiques et Socio-Economiques

REGION DRÂA-TAFILALET

Sommaire

ERREUR ! IMPOSSIBLE D'OUVRIR LE FICHER RENVOYE A LA PAGE 2

LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES FIGURES	6
INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I :.....	9
CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	9
1. REPARTITION SPATIALE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION.....	11
1.1 EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE LES DEUX RECENSEMENTS.....	11
1.1.1 EVOLUTION PAR MILIEU DE RESIDENCE.....	11
1.1.2 EVOLUTION PAR SEXE	12
1.2. RYTHME DIFFERENTIE DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION DES PROVINCES	12
1.2.3. ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE GLOBAL	14
1.2.4. ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE ANNUEL MOYEN	14
1.2.5. STRUCTURE DE LA POPULATION REGIONALE (POIDS DEMOGRAPHIQUE).....	15
1.3. TAUX D'URBANISATION.....	17
2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION MUNICIPALE	18
2.1. POPULATION PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE	18
2.2. RAPPORT DE MASCULINITE.....	20
2.3. POPULATION SELON LES GROUPES D'AGE FONCTIONNELS.....	21
3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION.....	22
3.1. POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL	22
3.2 POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE MILIEU ET L'ETAT MATRIMONIAL	23
3.3. TAUX DE CELIBAT A 55 ANS	25
3.4. AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE	26
4. FECONDITE.....	27
4.1. TAUX ET INDICES SYNTHETIQUES DE FECONDITE	27
CHAPITRE II	28
CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION.....	28
1. APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE	31
1.1. TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	31
1.2. TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE SEXE ET L'AGE	32
1.3. CONNAISSANCE DES LANGUES	33
2. SCOLARISATION	34
2.1. TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS AGES DE 7-12 ANS.....	34
2.2. NIVEAU D'ETUDE.....	35

CHAPITRE III.....	37
ACTIVITE ECONOMIQUE	37
1. TYPE ET TAUX D'ACTIVITE.....	39
1.1. POPULATION SELON LE TYPE D'ACTIVITE.....	39
1.2. TAUX NET D'ACTIVITE	40
2. SITUATION DANS LA PROFESSION.....	41
3. TAUX DE CHOMAGE	43
CHAPITRE IV	45
MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION.....	45
1. EFFECTIF ET TAILLE DES MENAGES	47
2. CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE.....	49
2.1. REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	49
2.2. REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR GROUPE D'AGE.....	50
2.3. TAUX D'ANALPHABETISME DES CHEFS DE MENAGE.....	50
2.4. NIVEAU D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGE.....	51
3. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES	52
3.1. TYPE DE LOGEMENT	52
3.2. ANCIENNETE DES LOGEMENTS	53
3.3. STATUT D'OCCUPATION	54
3.4. OCCUPATION DES LOGEMENTS (MENAGES SELON LE NOMBRE DE PIECES ET TAUX D'OCCUPATION)	55
3.5. EQUIPEMENT DES LOGEMENTS.....	57
3.6. MODE D'ECLAIRAGE ET MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES MENAGES NON RACCORDES A UN RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION.....	58
3.6.1. MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES MENAGES NON RACCORDES A UN RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION.....	58
3.6.2. MODE D'ECLAIRAGE POUR LES MENAGES NON RACCORDES A UN RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION	59
3.7. MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES	60
3.8. AUTRES EQUIPEMENTS DES LOGEMENTS	61
3.9. MODE DE CUISSON	62
3.10. MODE D'EVACUATION DES DECHETS MENAGERS.....	62

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population légale de la région par milieu de résidence	11
Tableau 2 : Répartition (en%) de la population par sexe	12
Tableau 3 : Répartition de la population légale par province et par milieu de résidence	13
Tableau 4 : Taux d'accroissement global de la population par province et par milieu de résidence.....	14
Tableau 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population par milieu de résidence...	15
Tableau 6 : Répartition (%) de la population par province et par milieu de résidence.....	16
Tableau 7 : Evolution du Taux d'Urbanisation (%) par province	17
Tableau 8 : Répartition de la population de la région Drâa-Tafilalet par groupes d'âge et par sexe -2014-	18
Tableau 9 : Rapport de masculinité par milieu de résidence	20
Tableau 10 : Rapport de masculinité par grands groupes d'âge	20
Tableau 11 : Répartition (%) de la population de la région Drâa-Tafilalet selon les groupes .	21
Tableau 12 : Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial	22
Tableau 13 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus de la région Drâa-Tafilalet	23
Tableau 14 : Répartition (en%) des célibataires âgés de 15 à 29 ans selon le milieu,	24
Tableau 15 : Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence.....	25
Tableau 16 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence.....	26
Tableau 17 : Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF selon le milieu de résidence - Région de Drâa-Tafilalet-	27
Tableau 18 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus	31
Tableau 19 : Taux d'analphabétisme (en%) selon les groupes d'âge et le sexe	33
Tableau 20 : Répartition de la population (en%) selon les langues lues et écrites et le sexe .	33
Tableau 21 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe.....	34
Tableau 22 : Répartition (%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude	35
Tableau 23 : Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe	39
Tableau 24 : Taux net d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence	40
Tableau 25 : Répartition de la population (AO et Ch2) (en%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence -2014-.....	41
Tableau 26 : Taux de chômage (en%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-.....	43
Tableau 27 : Effectif des ménages selon le milieu de résidence.....	47
Tableau 28 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	48
Tableau 29 : Répartition (en%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence	49
Tableau 30 : Répartition (en%) des chefs de ménage de la région Drâa-Tafilalet par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence – 2014 –	50
Tableau 31 : Taux d'analphabétisme (en%) des chefs de ménage au niveau de la région	50
Tableau 32 : Répartition (en%) des chefs de ménage de la région Drâa-Tafilalet selon le niveau d'étude, le sexe et le milieu de résidence – 2014 –	51
Tableau 33 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence-2014-	52
Tableau 34 : Répartition des ménages (en %) selon l'ancienneté du logement-2014-.....	53
Tableau 35 : Répartition des ménages (en%) de la région de Drâa-Tafilalet selon le statut d'occupation.....	55
Tableau 36 : Répartition des ménages (en%) de la région de Drâa-Tafilalet selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence.....	56
Tableau 37 : Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence	56

Tableau 38 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon les équipements de base dans le logement - RGPH 2014-	57
Tableau 39 : Répartition (en %) des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu - Région Drâa-Tafilalet -2014-.....	59
Tableau 40 : Répartitions (en %) des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence - 2014-.....	59
Tableau 41 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence -2014-	60
Tableau 42 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon l'équipement et le milieu de résidence -2014-	61
Tableau 43 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le mode de cuisson et le milieu de résidence -2014-	62
Tableau 44 : Répartition (en%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers par milieu de résidence -2014-.....	63

Liste des figures

Figure 1: Population légale de la région de la région Drâa-Tafilalet par milieu de résidence	12
Figure 2 : population légale de la région Drâa-Tafilalet par province et par milieu de résidence.....	14
Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen (en %) de la population de la région.....	15
Figure 4 : Répartition (%) de la population de la région Drâa-Tafilalet par province.....	16
Figure 5: Evolution du Taux d'Urbanisation (%) par province.....	17
Figure 6: Pyramide des âges de la population de la région de Drâa-Tafilalet -RGPH 2014- .	19
Figure 7: Répartition (%) de la population de la région Drâa-Tafilalet selon les groupes d'âge fonctionnels RGPH 2014-	21
Figure 8: Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial	23
Figure 9: Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence -Région Drâa-Tafilalet	25
Figure 10: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence	26
Figure 11: Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF selon le milieu - Région de Drâa-Tafilalet-.....	28
Figure 12: Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence- Région de Drâa-Tafilalet-	32
Figure 13: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu.....	35
Figure 14: Répartition (%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu.....	36
Figure 15 : Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe	40
Figure 16 : Taux net d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence.....	41
Figure 17: Taux de chômage (en %) de la population de la région Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence - RGPH 2014-.....	44
Figure 18: Ménages de la région Drâa-Tafilalet selon le milieu de résidence -RGPH 2014-. 48	
Figure 19: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence -Région Drâa-Tafilalet-	49
Figure 20: Répartition (en %) des chefs de ménage de la région de Draa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014	49
Figure 21: ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence -RGPH 2014-.....	54
Figure 22: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence - RGPH 2014-. 57	

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc depuis son accession à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.

Sur le plan méthodologique, le RGPH 2014 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à:

- L'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques du RGPH 2014 qui ont été caractérisées par de très haute résolution, acquises auprès du Centre Royal de Télédétection Spatiale ;
- L'utilisation de supports didactiques audio-visuels pour la formation des participants ;
- L'exploitation et la diffusion des données par la technique de la lecture automatique (**LAD**) des documents sans recours à l'expertise étrangère ;
- La Création d'un site Internet dédié au RGPH 2014 (www.rgph2014.hcp.ma);
- La régionalisation des travaux du système d'information géographique (**SIG**) ;
- L'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc.

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2014, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;
- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Il est à signaler que la région Drâa-Tafilalet, dont le chef-lieu se situe à Errachidia, a été instituée à l'instar des onze (11) autres régions du Royaume, conformément au décret N° 2.15.10 du 20 février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au bulletin officiel N° 6340 du 5 mars 2015.

Sur le plan organisation administrative, le territoire de la région Drâa-Tafilalet regroupe cinq provinces : Errachidia, Midelt, Ouarzazate, Tinghir et Zagoura.

Ce rapport qui est la première publication du genre met en exergue au niveau de la région Drâa-Tafilalet, l'ensemble des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 analysés et comparés à ceux reconstitués à partir des résultats du RGPH 2004, et ce dans le souci de faire ressortir les tendances de la population régionale sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- Les caractéristiques démographiques;
- Les caractéristiques de l'éducation;
- L'Activité, l'Emploi et le Chômage;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I :

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la région Drâa-Tafilalet, à son rythme d'évolution ainsi qu'au taux d'urbanisation au niveau régional entre 2004 et 2014.

1.1 Evolution de la population entre les deux recensements

1.1.1 Evolution par milieu de résidence

La région de Drâa-Tafilalet regroupe les provinces d'Errachidia, Midelt, Ouarzazate, Tinghir et Zagoura, sa population légale s'est établie au premier septembre 2014 à un million six cent trente cinq mille et huit habitants (1 635 008). Ce qui représente 4,8% de la population légale totale du Royaume, contre 4,9% en 2004.

Tableau 1 : Répartition de la population légale de la région par milieu de résidence

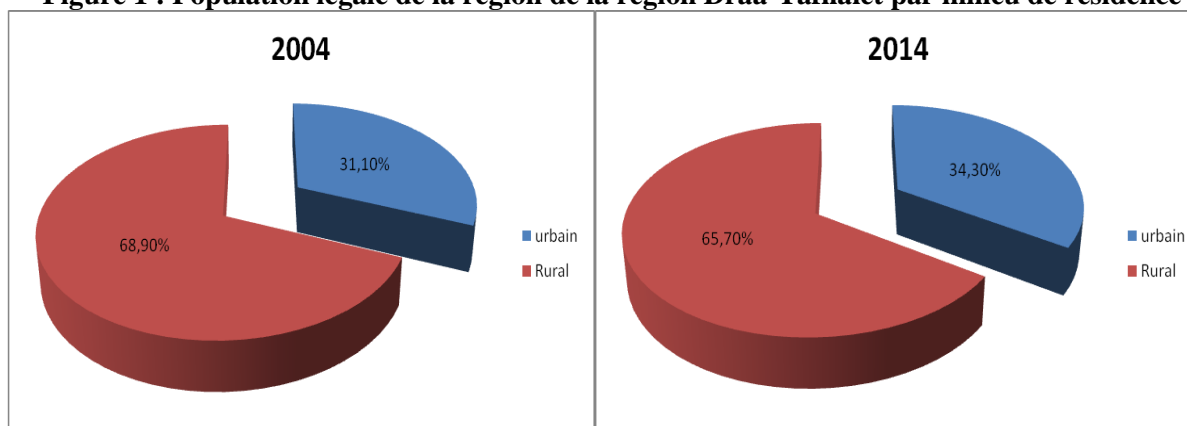
Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	463 900	1 029 447	1 493 347	560 738	1 074 270	1 635 008
Maroc	16 463 634	13 428 074	29 891 708	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Région/ Nation (%)	2,9	7,5	4,9	2,7	8,0	4,8

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Par milieu de résidence, la population urbaine s'est élevée à 560 738 habitants en 2014, soit 2,7% de la population urbaine nationale. La population rurale, quant à elle, s'est établie à 1 074 270 habitants, soit 8% de la population rurale nationale.

Toutefois, il est à signaler que si durant la période intercensitaire 2004-2014, la part de la population urbaine régionale a connu une baisse de 0,2 point, la part de la population rurale quant à elle a enregistré une augmentation de 0,5 point.

Figure 1 : Population légale de la région de la région Drâa-Tafilalet par milieu de résidence



1.1.2 Evolution par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population (en %) par sexe entre 2004 et 2014.

Tableau 2 : Répartition (en%) de la population par sexe

Désignation	2004		2014	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Drâa-Tafilalet	48,2	51,8	48,9	51,1
Maroc	49,3	50,7	49,8	50,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent que la proportion de la population du sexe féminin est supérieure à celle du sexe masculin, aussi bien au niveau régional (51,1% contre 48,9%) qu'au niveau national (50,2% contre 49,8%).

Par ailleurs, en passant de 48,2% à 48,9% durant la période intercensitaire 2004-2014, la proportion des hommes au niveau régional a connu une légère augmentation de 0,7 point, et ce au détriment des femmes qui ont vu leur part diminuer de 0,7 point.

1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population des provinces

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit :

1.2.1. Evolution de la population par province et par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous met en relief la population de la région Drâa-Tafilalet et de ses cinq provinces en 2004 et 2014.

Tableau 3 : Répartition de la population légale par province et par milieu de résidence

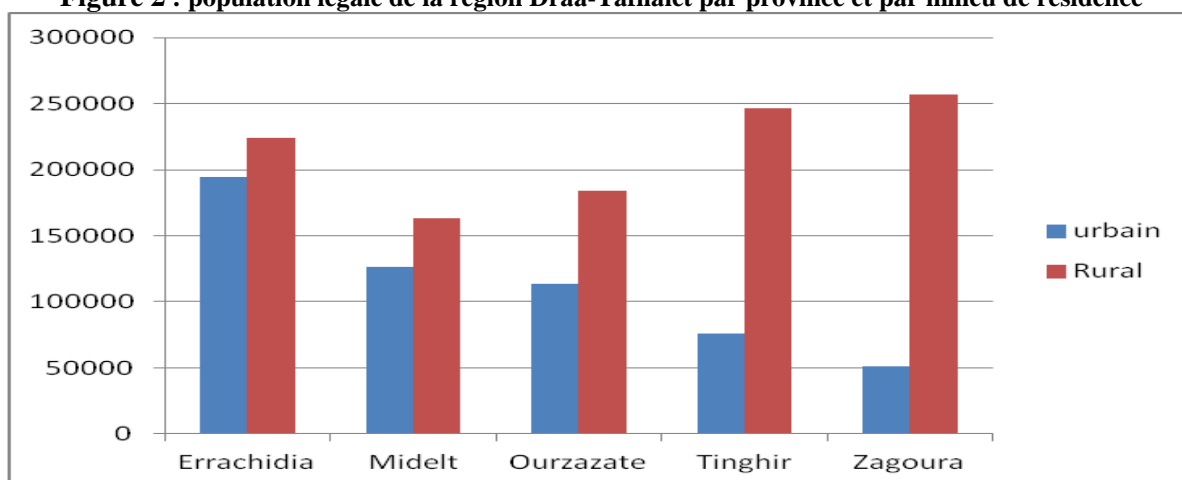
Province	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	168 226	228 305	396 531	194 084	224 367	418 451
Midelt	101 263	157 619	258 882	126 098	163 239	289 337
Ouarzazate	86 777	183 511	270 288	113 752	183 750	297 502
Tinghir	64 832	219 446	284 278	76 056	246 356	322 412
Zagoura	42 802	240 566	283 368	50 48	256 558	307 306
Drâa-Tafilalet	463 900	1 029 447	1 493 347	560 738	1 074 270	1 635 008
Maroc	16 463 634	13 428 074	29 891 708	20 432 439	13 415 803	33 848 242

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire 2004/2014, la population totale de la région a enregistré une croissance globale de 141 661 personnes, soit environ 14 166 habitants de plus annuellement. Ainsi, sur les 141 661 personnes de plus qu'a connue la région au premier septembre 2014, 68,4% sont des citadins.

Cette augmentation est due essentiellement à la progression de la population urbaine qui est passée de 463 900 personnes en 2004 à 560 738 en 2014, soit une croissance globale de 96 838 personnes, un peu plus du double de l'augmentation enregistrée en milieu rural (44 823 personnes).

Figure 2 : population légale de la région Drâa-Tafilalet par province et par milieu de résidence



1.2.3. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par les taux d'accroissement globaux enregistrés entre 2004 et 2014 dans les provinces de la région Drâa-Tafilalet.

Tableau 4 : Taux d'accroissement global de la population par province et par milieu de résidence

Province	2004/2014		
	Urbain	Rural	Total
Errachidia	15,4	-1,7	5,5
Midelt	24,5	3,6	11,8
Ouarzazate	31,3	0,1	10,1
Tinghir	17,1	12,3	13,4
Zagoura	18,6	6,6	8,4
Drâa-Tafilalet	20,9	4,4	9,5
Maroc	24,1	-0,1	13,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En termes d'accroissement démographique global, la population régionale a enregistré entre les deux recensements de 2004 et 2014 un taux de 9,5% contre 13,2% au niveau national.

Par milieu, l'accroissement global élevé a été constaté en milieu urbain, soit 20,9% contre seulement 4,4% en milieu rural.

1.2.4. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-dessous, donne les niveaux des taux d'accroissement démographique annuel moyen, entre 2004 et 2014, de la région Drâa-Tafilalet par province et par milieu de résidence.

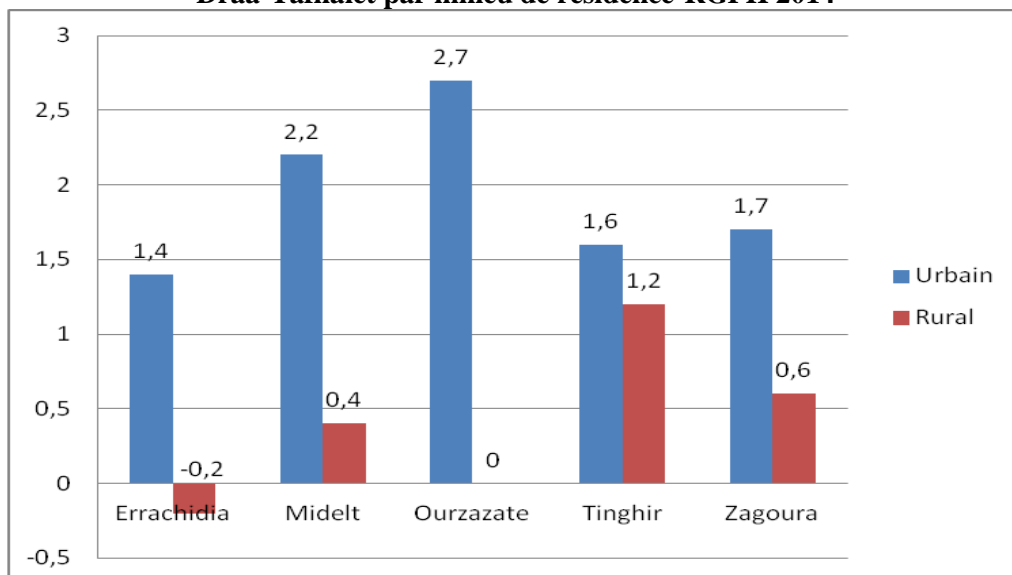
Tableau 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population par milieu de résidence

Province	2004/2014		
	Urbain	Rural	Total
Errachidia	1,4	-0,2	0,5
Midelt	2,2	0,4	1,1
Ouarzazate	2,7	0,0	1,0
Tinghir	1,6	1,2	1,3
Zagoura	1,7	0,6	0,8
Drâa-Tafilalet	1,9	0,4	0,9
Maroc	2,2	-0,01	1,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Le taux d'accroissement annuel moyen de la population régionale, pour la période intercensitaire 2004/2014, s'est établi à 0,9% soit un taux inférieur de 0,3 point par rapport à celui enregistré au niveau national (1,2%).

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement est de l'ordre de 1,9% en milieu urbain et 0,4% en milieu rural.

Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen (en %) de la population de la région Drâa-Tafilalet par milieu de résidence-RGPH 2014-

1.2.5. Structure de la population régionale (Poids démographique)

Le tableau ci-après illustre la répartition de la population de la région Drâa-Tafilalet par province et par milieu de résidence en 2004 et 2014.

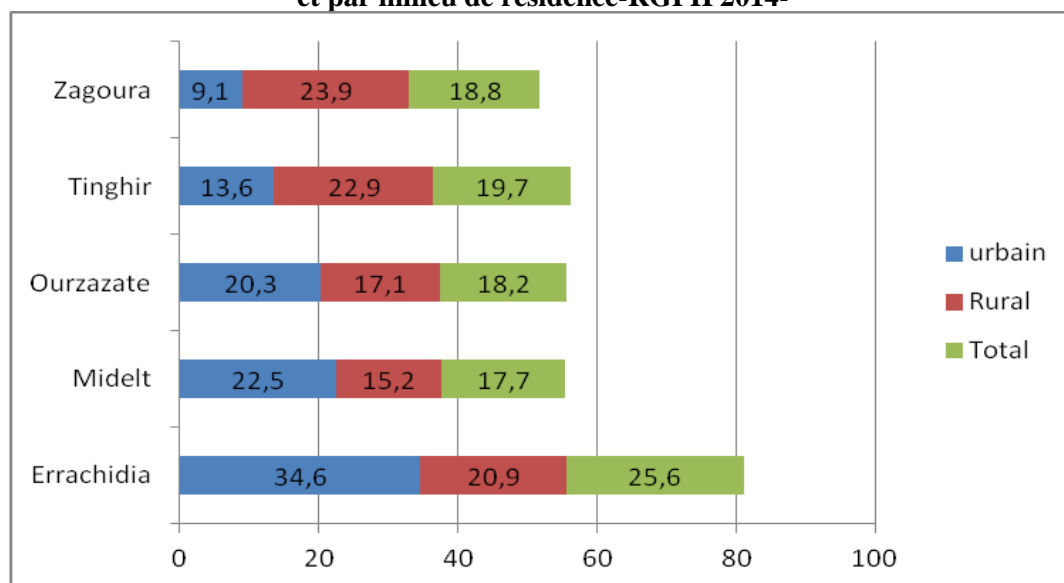
Tableau 6 : Répartition (%) de la population par province et par milieu de résidence

Province	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	36,3	22,2	26,6	34,6	20,9	25,6
Midelt	21,8	15,3	17,3	22,5	15,2	17,7
Ouarzazate	18,7	17,8	18,1	20,3	17,1	18,2
Tinghir	14,0	21,3	19,0	13,6	22,9	19,7
Zagoura	9,2	23,4	19,0	9,1	23,9	18,8
Drâa-Tafilalet	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Il découle du tableau ci-dessus que la province d'Errachidia occupe toujours la première place avec 25,6% de la population totale de la région en 2014 et 26,6% en 2004, quand aux autres provinces Tinghir, Zagoura, Ouarzazate et Midelt leurs poids sont relativement proches soient respectivement 19,7%, 18,8%, 18,2 et 17,7%.

Figure 4 : Répartition (%) de la population de la région Drâa-Tafilalet par province et par milieu de résidence-RGPH 2014-



La province d'Errachidia occupe une place prédominante dans les citadins de la région avec 34,6% de la population urbaine régionale, suivi par les provinces de Midelt et Ouarzazate avec respectivement 22,5% et 20,3% et en fin la province de Tinghir et celle de Zagoura avec 13,6% et 9,1%, respectivement.

1.3. Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux au niveau de la région durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tableau 7 : Evolution du Taux d'Urbanisation (%) par province

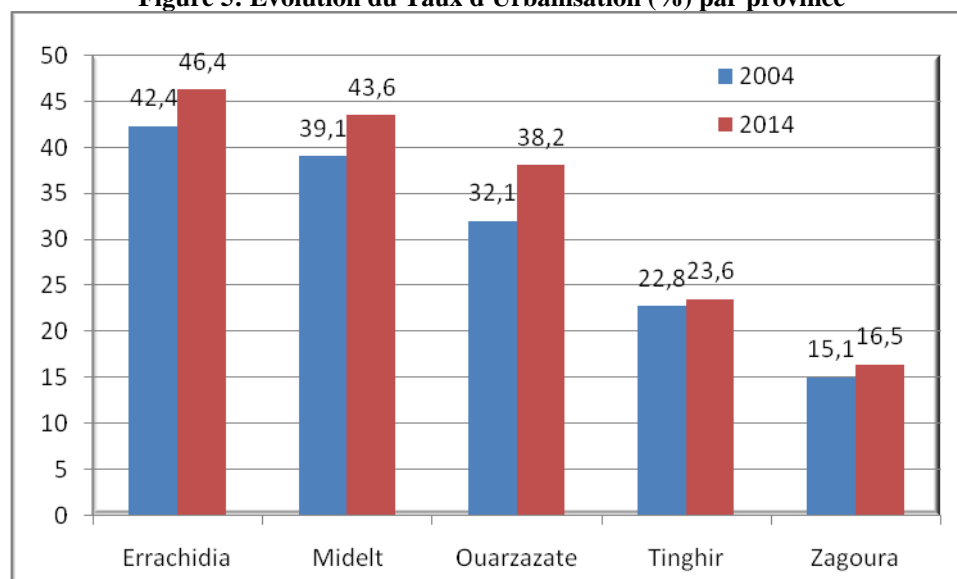
Province	2004	2014
Errachidia	42,4	46,4
Midelt	39,1	43,6
Ouarzazate	32,1	38,2
Tinghir	22,8	23,6
Zagoura	15,1	16,5
Drâa-Tafilalet	32,1	34,1
Maroc	55,1	60,4

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le taux d'urbanisation au niveau de la région Drâa-Tafilalet est à la fois faible et inférieur à celui enregistré au niveau national (32,2% contre 55,1% en 2004 et 34,1% contre 60,4% en 2014).

En s'intéressant aux provinces, les résultats du RGPH 2014 démasquent une disparité. En effet le taux d'urbanisation oscille entre 16,5% au niveau de la province de Zagoura et 46,4% au niveau de la province d'Errachidia.

Figure 5: Evolution du Taux d'Urbanisation (%) par province



2. Structure par âge et sexe de la population municipale

Ce paragraphe traite la répartition de la population régionale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

2.1. Population par groupe d'âge et par sexe

Le tableau suivant présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2014 selon les groupes d'âge quinquennaux.

Tableau 8 : Répartition de la population de la région Drâa-Tafilalet par groupes d'âge et par sexe -2014-

Groupes d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
Groupes quinquennaux d'âge						
00-04	96398	5,9	93180	5,7	189578	11,7
05-09	81491	5,0	79305	4,9	160796	9,9
10-14	82238	5,1	78770	4,8	161008	9,9
15-19	82303	5,1	82608	5,1	164911	10,1
20-24	77414	4,8	80012	4,9	157426	9,7
25-29	62099	3,8	69021	4,2	131120	8,1
30-34	55864	3,4	64603	4,0	120467	7,4
35-39	47993	2,9	55758	3,4	103751	6,4
40-44	41738	2,6	47389	2,9	89127	5,5
45-49	34308	2,1	39004	2,4	73312	4,5
50-54	32727	2,0	36941	2,3	69668	4,3
55-59	28463	1,7	28670	1,8	57133	3,5
60-64	24811	1,5	25849	1,6	50660	3,1
65-69	15109	0,9	15885	1,0	30994	1,9
70-74	13483	0,8	14130	0,9	27613	1,7
75 ans et +	19965	1,2	19738	1,2	39703	2,4
Non déclaré	1	0,0	1	0,0	2	0,0
Grands groupes d'âge						
00 -14 ans	260 127	32,6	251 255	30,2	511 382	31,4
15 -59 ans	462 909	58,1	504 006	60,7	966 915	59,4
60 ans et +	73 369	9,2	75 603	9,1	148 972	9,2
Total région	796405	100	830864	100	1627269	100,0

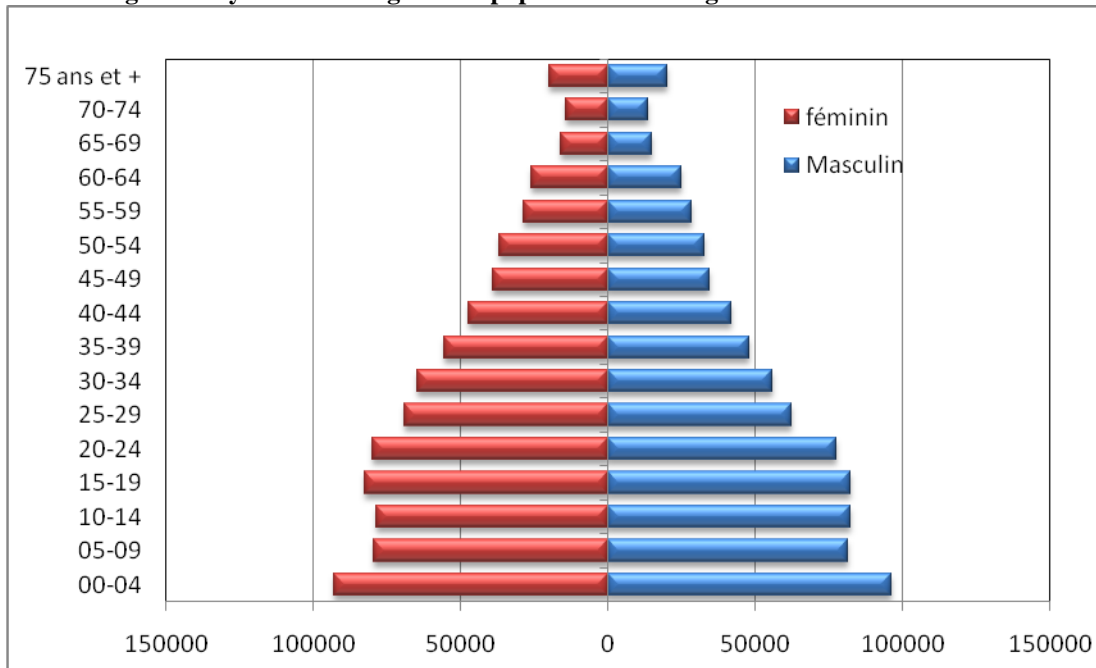
Source : HCP, RGPH 2014, il s'agit de la population municipale

Les données du tableau ci-dessus montrent que la population âgée de 0 à 4 ans vient en 1^{er} lieu avec 11,7% de la population régionale, suivie par la population de la tranche

d'âges 15-19 ans, avec 10,1%, alors que la population âgée de 5 à 9 ans et celle âgée de 10 à 14 ans, viennent en 3^{ème} lieu avec 9,9% chacune.

Pour mieux illustrer la répartition quinquennale de la population régionale par sexe, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 6: Pyramide des âges de la population de la région de Drâa-Tafilalet -RGPH 2014-



La lecture succincte de la pyramide des âges révèle :

- Un élargissement de la base (0 à 4 ans);
- Un léger rétrécissement au niveau des âges variant entre 5 et 14 ans ;
- Un rétrécissement continu à partir de l'âge de 15 ans jusqu'à 74 ans;

2.2. Rapport de masculinité¹

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats.

Tableau 9 : Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	95,7	91,6	92,9	96,3	95,6	95,9
Maroc	96,4	98,4	97,3	97,9	101,5	99,3

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

On constate que le rapport de masculinité est passé de 92,9 hommes pour 100 femmes en 2004 à 95,9 en 2014. Ce rapport reste relativement inférieur à celui enregistré au niveau national (99,3).

Au niveau régional et par milieu de résidence, il y a une prédominance des effectifs des femmes, aussi bien en milieu urbain (96,3 hommes pour 100 femmes) qu'en milieu rural (95,6 hommes pour 100 femmes), tandis qu'au niveau national l'effectif des hommes en milieu rural dépasse celui des femmes (101,5 hommes pour 100 femmes).

Tableau 10 : Rapport de masculinité par grands groupes d'âge

Désignation	00-14 ans	15-59 ans	60 ans et +	Total
Drâa-Tafilalet	103,5	91,8	97,0	95,9
Maroc	104,4	104,4	97,4	99,3

Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau régional, le rapport de masculinité est favorable aux hommes appartenant au groupe d'âge 0-14 ans, avec 103,5 hommes pour 100 femmes.

Cette tendance est inversée pour les groupes d'âges 15-59 ans et 60 ans et plus, avec des rapports de masculinité respectifs de l'ordre de 91,8 et 97 hommes pour 100 femmes.

¹ Le rapport de masculinité c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

2.3. Population selon les groupes d'âge fonctionnels

Le tableau suivant résume la structure de la population régionale par groupes d'âge fonctionnels.

Tableau 11: Répartition (%) de la population de la région Drâa-Tafilalet selon les groupes d'âge fonctionnels -2014-

Groupes fonctionnels d'âge	Urbain	Rural	Total
0-6 ans (âge préscolaire)	14,8	16,5	15,9
7-12 ans (âge scolaire)	11,1	11,7	11,5
15-59 ans (âge d'activité)	62,2	58	59,4
60 ans et + (troisième âge)	8,2	9,7	9,2

Source : HCP, RGPH 2014

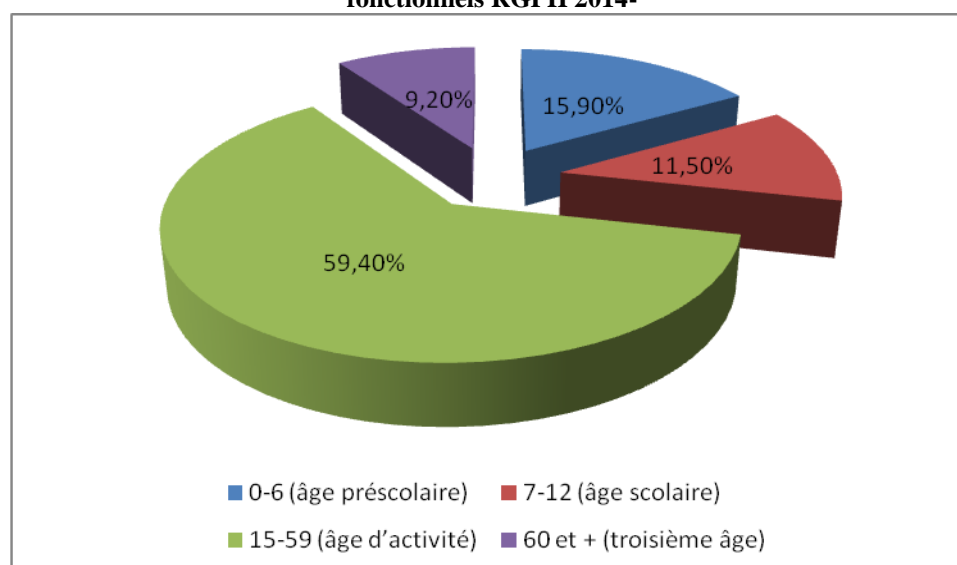
L'étude de la structure par groupe d'âge fonctionnel de la population régionale, montre que la population en âge préscolaire (0-6 ans) s'établie à 15,9% (14,8% en milieu urbain et 16,5% en milieu rural).

Quant à la population en âge scolaire (7-12 ans), elle est de l'ordre de 11,5% (11,1% en milieu urbain et 11,7% en milieu rural).

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), leur part s'élève à 59,4% (62,2% en milieu urbain et 58% en milieu rural).

La proportion de la population du 3ème âge (60 ans et plus) représente 9,2% de la population totale de la région (8,2% en milieu urbain et 9,7% en milieu rural).

Figure 7 : Répartition (%) de la population de la région Drâa-Tafilalet selon les groupes d'âge fonctionnels RGPH 2014-



3. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation de la personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le RGPH : marié, célibataire, veuf et divorcé.

3.1. Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau régional qu'au niveau national.

Tableau 12 : Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Niveau	Sexe	2004				2014			
		Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs
	Masculin	43,7	54,7	0,8	0,9	41,3	57,2	0,7	0,7
Drâa-Tafilalet	Féminin	31,9	53,4	4,7	10,0	29,3	56,9	4,1	9,7
	Total	37,4	54,0	2,8	5,7	35,1	57,1	2,5	5,4
Maroc	Masculin	45,7	52,7	0,9	0,7	40,9	57,4	0,9	0,8
	Féminin	34,0	52,8	10,1	3,1	28,8	57,9	3,3	9,8
	Total	39,7	52,7	5,6	2,0	34,8	57,7	2,1	5,4

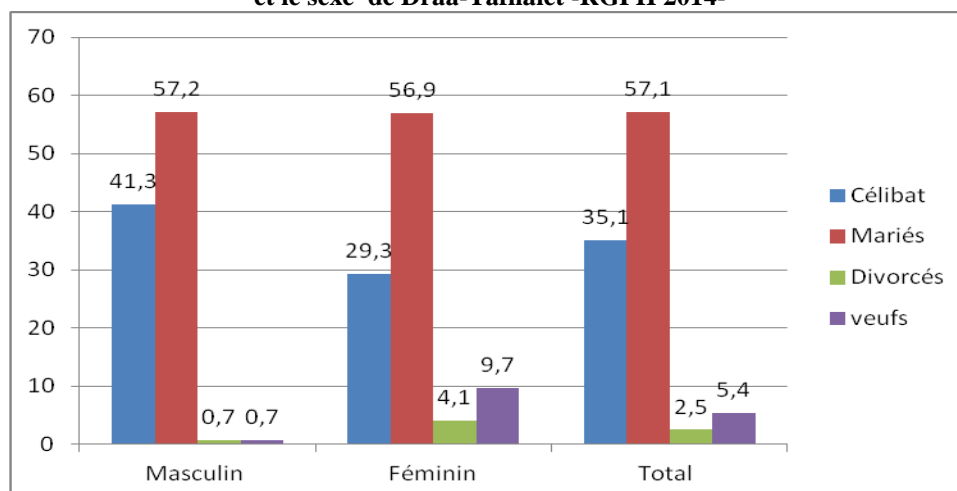
Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau régional, et en 2014, la proportion des personnes mariées est de 57,1% contre 35,1% des célibataires et 7,9% de désunis.

Entre 2004 et 2014 la proportion des personnes mariées a connu une augmentation de 3,1 points, passant de 54% à 57,1%, alors que celle des célibataires a marqué une diminution de 2,3 points, passant de 37,4% à 35,1%.

Quant aux proportions des divorcés et des veufs, elles ont enregistré une légère diminution de 0,3 point chacune.

Figure 8 : Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe de Drâa-Tafilalet -RGPH 2014-



Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (41,3%) que chez les femmes (29,3%). Celle des mariés est quasiment équilibrée entre les deux sexes (57,2% pour les hommes et 56,9% pour les femmes). Par contre, l'état des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (9,7% des veuves et 4,1% des divorcées) que les hommes (0,7% des veufs et 0,7% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après le divorce ou la perte de leur conjointe.

3.2 Population âgée de 15 ans et plus selon le milieu et l'état matrimonial

La répartition de la population régionale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe est présentée par le tableau suivant :

Tableau 13 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus de la région Drâa-Tafilalet selon l'état matrimonial et le milieu de résidence

Etat matrimonial	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Célibataires	36,8	36,8	37,4	34,2	35,5	35,1
Mariés	54,4	54,4	54,0	57,8	56,7	57,1
Divorcés	2,7	2,7	2,8	3,0	2,2	2,5
Veufs	6,0	6,0	5,7	5,0	5,6	5,4

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Par milieu de résidence, on constate que la structure de la population selon l'état matrimonial est relativement équilibrée entre les deux milieux, notons également que,

quel que soit le milieu de résidence, la proportion des mariés reste la plus importante, puisqu'elle concerne 57,8% des personnes en milieu urbain et 56,7% en milieu rural en 2014.

Tableau 14 : Répartition (en%) des célibataires âgés de 15 à 29 ans selon le milieu, le sexe et le groupe d'âges quinquennal - région Drâa-Tafilalet -2014-

Milieu	Sexe	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
Urbain	Masculin	99,8	95,2	68,3
	Féminin	88,2	52,0	30,7
	Ensemble	94,0	72,9	48,2
Rural	Masculin	99,6	91,3	59,5
	Féminin	85,4	46,6	31,6
	Ensemble	92,5	68,8	45,0
Ensemble	Masculin	99,7	92,5	62,4
	Féminin	86,3	48,4	31,3
	Ensemble	92,9	70,1	46,1

Source : HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus démontre que les proportions des célibataires s'abaissent au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge, avec un rythme qui diffère selon le sexe et le milieu de résidence.

Ainsi, les filles se marient plus tôt que les hommes puisque seulement 31,3% des filles sont encore célibataires à l'âge de 29 ans contre 62,4% des hommes.

Par milieu de résidence, on constate que la proportion des hommes qui se marient avant l'âge de 30 ans en milieu rural dépasse celle du milieu urbain. En effet, seulement 59,5% des hommes ruraux sont encore célibataires à l'âge de 29 ans contre 68,3% des citoyens.

3.3. Taux de célibat à 55 ans²

Il s'agit de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tableau 15 : Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence de la Région Drâa-Tafilalet

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	1,3	1,0	1,1	2,1	1,7	1,9
Féminin	1,4	1,0	1,1	3,9	2,6	3,1
Total	1,3	1,0	1,1	3,0	2,2	2,5

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

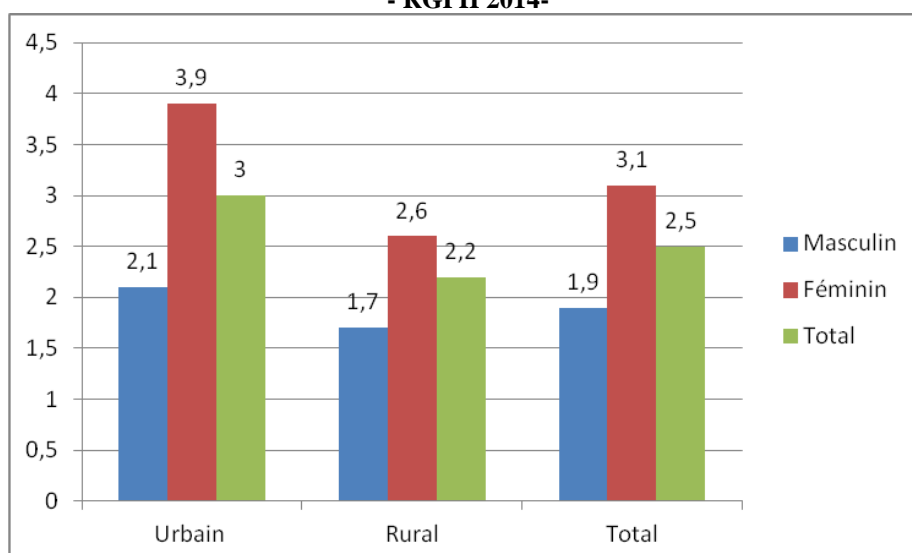
Au niveau régional, ce taux a été multiplié par deux, entre les deux derniers recensements, en passant de 1,1% en 2004 à 2,5% en 2014.

Toutefois, ces chiffres cachent des différences entre les deux milieux de résidence et entre les sexes.

Par milieu, le taux de célibat à 55 ans n'est que 2,2% en milieu rural contre 3,0% en milieu urbain en 2014.

Par sexe, le taux de célibat des femmes dépasse celui des hommes, soit 3,1% contre 1,9%.

Figure 9: Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence -Région Drâa-Tafilalet - RGPH 2014-



² Il s'agit ici approximativement du célibat définitif.

3.4. Age moyen au premier mariage

L'âge moyen au 1^{er} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 16 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau	Sexe	2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	Masculin	31,0	29,2	29,8	31	29,7	30,2
	Féminin	26,0	25,3	25,6	25,7	26	25,9
	Total	28,3	27,1	27,5	28,3	27,8	28
Maroc	Masculin	32,2	29,5	31,2	32,1	30,1	31,3
	Féminin	27,1	25,5	26,3	26,4	24,8	25,7
	Total	29,5	27,5	28,7	29,2	27,5	28,5

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

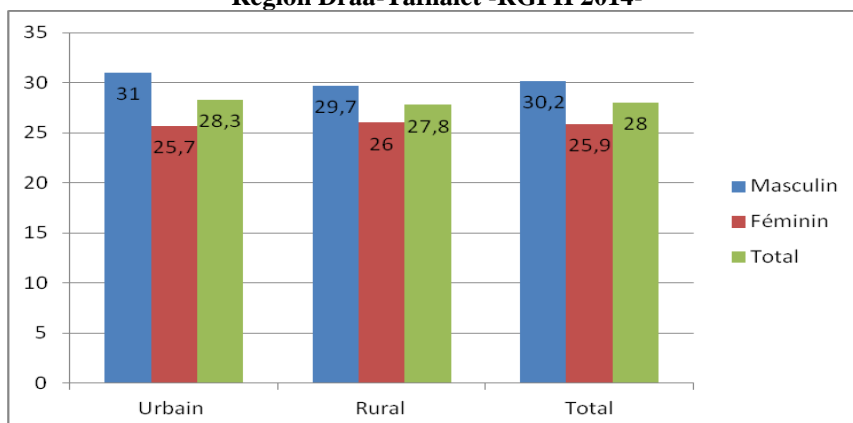
Au niveau régional, l'âge moyen au premier mariage a augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 27,5 ans à 28 ans. Ces chiffres restent relativement inférieurs à ceux enregistrés au niveau national, soient 28,7 ans et 28,5 ans respectivement.

Par ailleurs, la lecture des données du RGPH 2014 dévoile des disparités entre les milieux de résidence et le sexe.

Par milieu de résidence au niveau régional, les ruraux se marient à un âge précoce en comparaison avec les citadins, soit respectivement 27,8 ans et 28,3 ans, contre 27,5 ans et 29,2 ans au niveau national.

Par sexe, les femmes se marient un peu plus tôt que les hommes avec un écart moyen de 4,3 années, soit respectivement 25,9 ans et 30,2 ans contre 25,7 ans et 31,3 ans au niveau national.

**Figure 10: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence
Région Drâa-Tafilalet -RGPH 2014-**



4. Fécondité

4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d'âge donnée et le nombre total de femmes de cette tranche d'âge, il sert à calculer l'indice synthétique de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation. Cet indice constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité par groupe d'âge, ainsi que l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

Tableau 17 : Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF selon le milieu de résidence - Région de Drâa-Tafilalet-

Groupes d'âges	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19	15,8	19,6	18,5	16,6	24,7	22,1
20-24	103,4	113,8	110,5	96,6	120,9	112,9
25-29	130,0	157,0	147,9	124,4	139,4	134,2
30-34	122,2	158,3	145,3	114,5	125,3	121,4
35-39	84,8	118,9	105,8	82,7	98,3	92,3
40-44	36,5	61,9	52,8	38,0	50,3	45,4
45-49	12,9	23,9	20,4	8,8	16,1	13,2
ISF Régional	2,5	3,3	3,0	2,4	2,9	2,7
ISF National	2,1	3,1	2,5	2,0	2,5	2,2

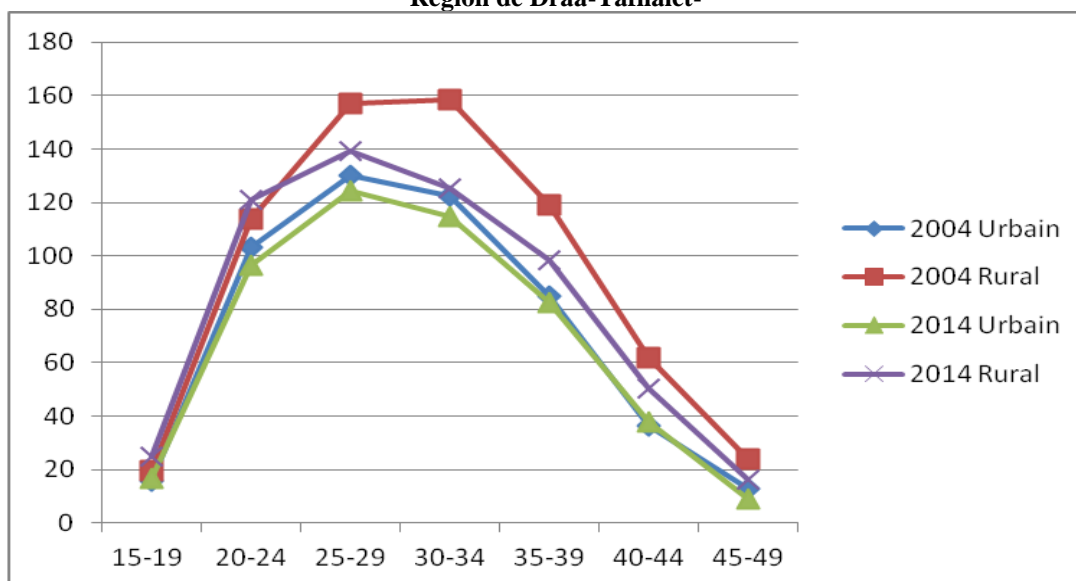
Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau régional, l'indice synthétique de fécondité (ISF) a atteint 2,7 enfants contre 2,2 au niveau national en 2014.

Par milieu de résidence, on relève un écart de 0,5 point, dans la mesure où cet indice est de 2,9 enfants en milieu rural contre 2,4 en milieu urbain, le même écart est enregistré au niveau national.

Comparé aux données du RGPH 2004, cet indice a enregistré une baisse similaire à celle constatée au niveau national, soit 0,3 point.

**Figure 11: Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF selon le milieu
Région de Drâa-Tafilalet-**



CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

1. Aptitude à lire et à écrire

L'aptitude de la population à lire et à écrire est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

1.1. Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante, et ce par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète ³ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tableau 18 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Sexe	Drâa-Tafilalet		Maroc	
		2004	2014	2004	2014
Urbain	Masculin	17,7	12,2	18,8	14,0
	Féminin	43,6	32,5	39,5	31,0
	Total	31,1	22,6	29,4	22,6
Rural	Masculin	35,7	27,5	46,0	34,9
	Féminin	67,0	53,1	74,5	60,1
	Total	52,3	40,7	60,5	47,5
Total	Masculin	29,6	22,2	30,8	22,2
	Féminin	59,4	46,0	54,7	42,1
	Total	45,3	34,5	43,0	32,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

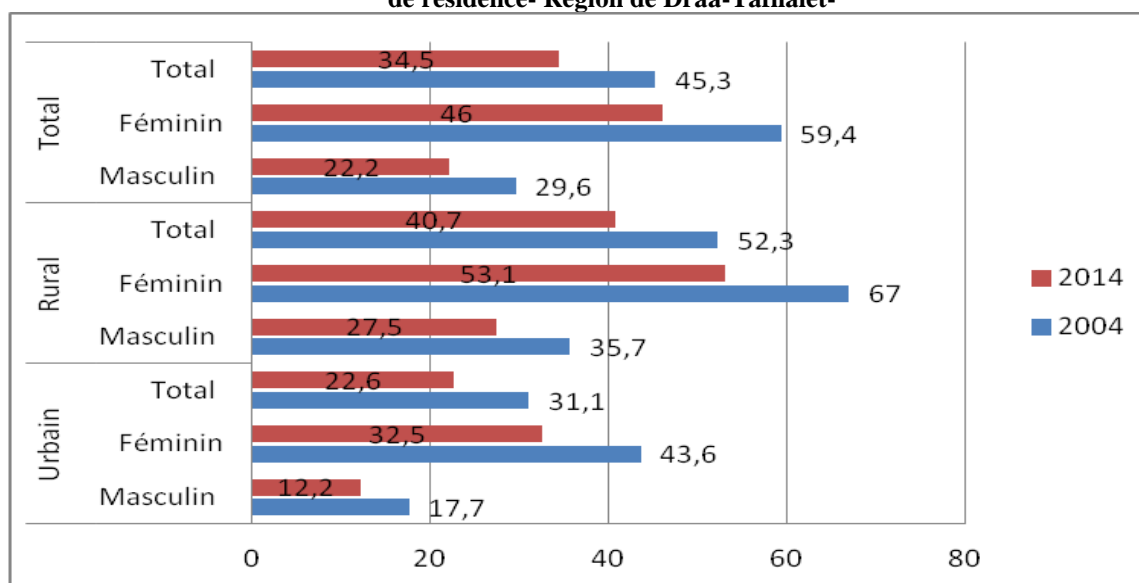
D'après les données du RGPH 2014, le taux d'analphabétisme dans la région Drâa-Tafilalet s'élève à 34,5%, contre 45,3% en 2004 soit une baisse de l'ordre de 10,8 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume. A signaler, que ce taux demeure élevé au niveau du Royaume, touchant 32,2% de la population âgée de 10 ans et plus.

³ Définition adoptée par le RGPH.

L'examen de ce taux par milieu de résidence au niveau régional, dévoile que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 40,7% contre 22,6% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore la plus touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 32,5% pour les femmes contre 12,2% chez les hommes en milieu urbain et de 53,1% pour les femmes contre 27,5% chez les hommes en milieu rural.

Figure 12: Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence- Région de Drâa-Tafilalet-



1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âge concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

**Tableau 19 : Taux d'analphabétisme (en%) selon les groupes d'âge et le sexe
- Région Drâa-Tafilalet-**

Groupe d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	6,7	14,8	10,7	4,0	5,3	4,6
15-24 ans	14,2	41,2	28,5	6,3	14,8	10,6
25-34 ans	23,6	63,1	45,3	15,6	40,8	29,0
35-49 ans	41,3	84,7	64,6	25,6	64,7	46,5
50 ans et +	68,7	96,4	83,0	54,7	90,7	73,1
Total Région	29,6	59,4	45,3	22,2	46,0	34,5
Maroc	30,8	54,7	43,0	22,2	42,1	32,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus que le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre son maximum chez les générations âgées de 50 ans et plus, soit 73,1%.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2004-2014 révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âges.

Il est à constater que pour chaque groupe d'âge (excepté le 1^{er} et le dernier groupe), le taux d'analphabétisme est plus que deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

1.3. Connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux régional et national sont données par le tableau ci-après.

**Tableau 20 : Répartition de la population (en%) selon les langues lues et écrites et le sexe
- Région de Drâa-Tafilalet-**

Langues lues et écrites	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	29,6	59,4	45,3	22,2	46,0	34,5
Arabe seule	22,9	15,2	18,9	25,2	20,1	22,6
Arabe et Français	37,2	21,4	28,9	29,7	19,8	24,6
Arabe, Français et Autre langue	10,1	3,9	6,8	18,2	10,6	14,3
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	0,1	0,0	0,0	4,1	2,9	3,5
Autre(s) langue(s)	0,1	0,0	0,1	0,4	0,3	0,4
Non déclaré	0,0	0,1	0,0	0,3	0,2	0,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, 22,6% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe seule, 24,6% lisent et écrivent l'arabe et le français, 14,3% lisent et écrivent une autre langue en plus de l'arabe et le français, et 3,5% seulement lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe (sauf le français).

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Ainsi, en 2014 25,2% des hommes contre 20,1% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 29,7% contre 19,8% lisent et écrivent l'arabe et le français et 18,2% des hommes contre 10,6% des femmes lisent et écrivent une autre langue en plus de l'arabe et le français.

2. Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans

C'est le rapport des enfants scolarisés âgés de 8 à 13 ans, soit 7-12 ans au début de l'année scolaire 2013-2014 à l'effectif des enfants appartenant à cette tranche d'âge (8 à 13 ans).

Tableau 21 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu de résidence - 2014-

Sexe	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	98,2	94,5	95,7	97,8	93,0	95,7
féminin	98,2	92,4	94,3	97,9	90,1	94,4
Total	98,2	93,5	95,0	97,8	91,6	95,1

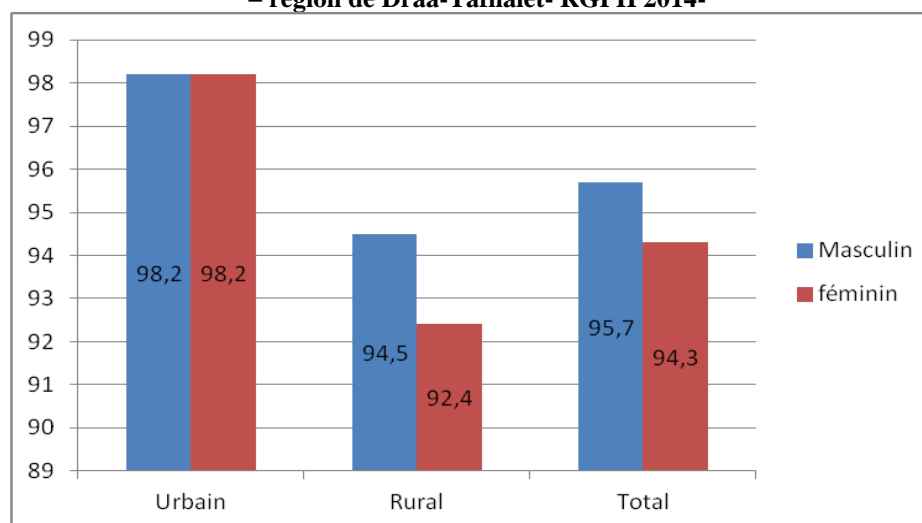
Source : HCP, RGPH 2014

Il ressort du tableau ci-dessus que la région Drâa-Tafilalet a enregistré pratiquement le même taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans que celui observé au niveau national, soit 95%.

L'analyse par milieu montre que le taux enregistré en milieu rural régional est inférieur à celui enregistré en milieu urbain, soient 93,5% et 98,2% respectivement.

Par sexe, un léger écart persiste encore en milieu rural (2,1 points) alors que l'égalité entre les taux de scolarisation des deux sexes est constatée en milieu urbain, aussi bien au niveau régional que national.

Figure 13 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu – région de Drâa-Tafilalet- RGPH 2014-



2.2. Niveau d'étude

La répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après.

Tableau 22 : Répartition (%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence - Région de Drâa-Tafilalet-

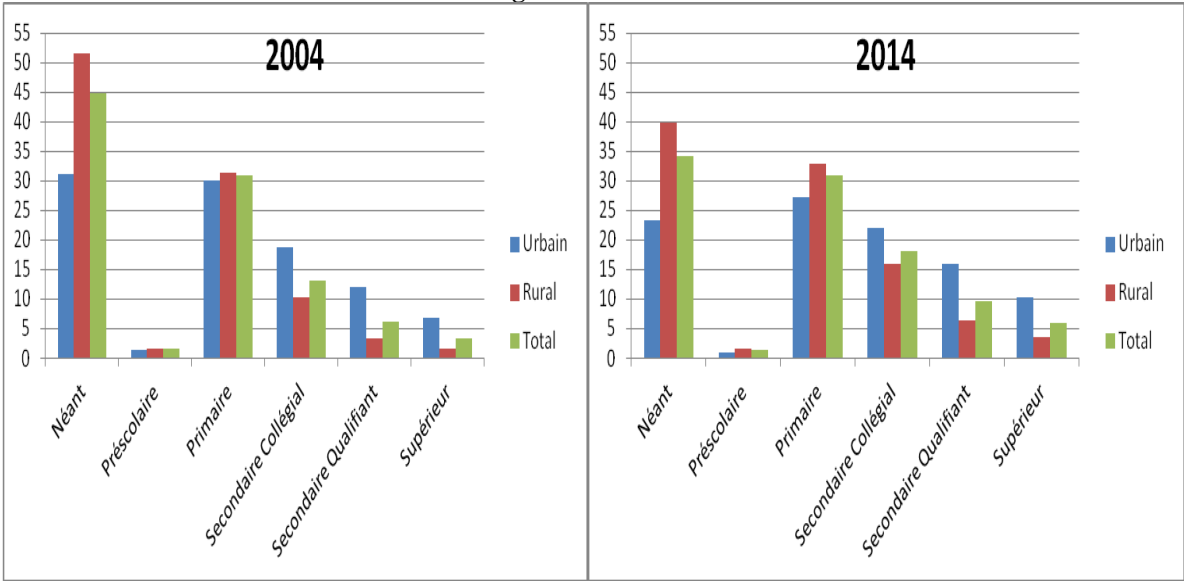
Niveau d'étude	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	31,2	51,6	44,9	23,4	39,8	34,1
Préscolaire	1,3	1,6	1,5	1,0	1,6	1,4
Primaire	30,0	31,3	30,9	27,2	32,9	30,9
Secondaire Collégial	18,7	10,3	13,1	22,1	15,9	18,1
Secondaire Qualifiant	12,0	3,4	6,2	15,9	6,3	9,6
Supérieur	6,8	1,7	3,4	10,3	3,5	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, 34,1% de la population régionale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (23,4% en milieu urbain et 39,8% en milieu rural) contre 44,9% en 2004 (31,2% en milieu urbain et 51,6% en milieu rural).

Il est à signaler qu'au niveau régional, et abstraction faite des personnes n'ayant reçu aucune instruction, le niveau primaire vient en tête avec 30,9% de la population concernée suivi par le niveau secondaire collégial avec 18,1% et le secondaire qualifiant avec 9,6%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 1,4% et celle du niveau supérieur est de 5,9%.

Figure 14 : Répartition (%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu Région Drâa-Tafilalet-



CHAPITRE III

ACTIVITE ECONOMIQUE

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique à travers le type d'activité et le taux net d'activité, ainsi que la situation dans la profession.

1. Type et taux d'activité

Deux niveaux d'analyse sont retenus à savoir, la répartition de la population selon le type d'activité et le taux net d'activité atteint.

1.1. Population selon le type d'activité

La répartition de la population en population active et population inactive et par sexe est donnée par le tableau suivant.

**Tableau 23 : Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe
- 2014-**

Désignation	sexe	Population Active	Population Inactive	Population totale ⁴ (2014)
Drâa-Tafilalet	Masculin	376 294	420 111	796 405
	Féminin	70 777	760 087	830 864
	Total	447 071	1 180 198	1 627 269
Maroc	Masculin	9 030 773	7 716 749	16 747 522
	Féminin	2 517 691	14 344 871	16 862 562
	Total	11 548 464	22 061 620	33 610 084
Région/ Nation (total)		3,9	5,3	4,8

Source : HCP, RGPH 2014

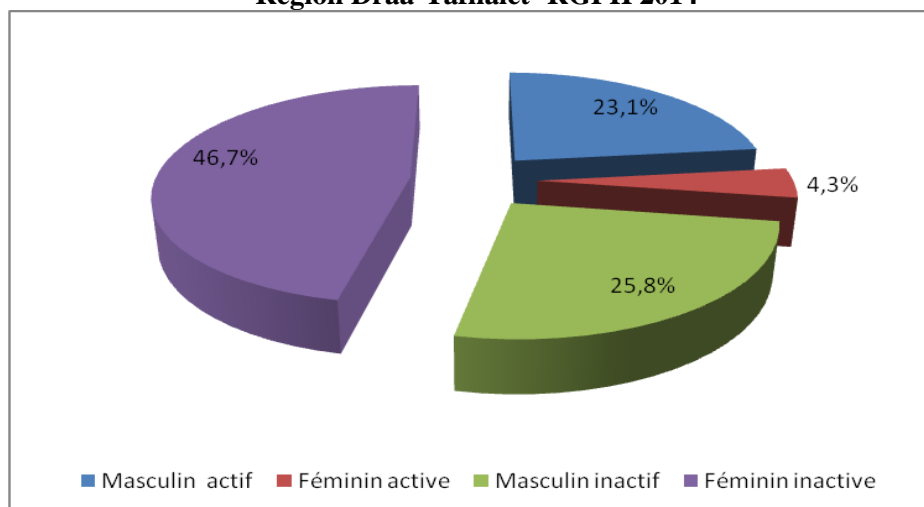
En 2014, la population de la région Drâa-Tafilalet se compose de 447 071 personnes actives (3,9% de la population active nationale) et de 1 180 198 personnes inactives, soit 5,3% de la population inactive nationale).

Par sexe, la population active régionale est à prédominance masculine. En effet sur dix personnes actives, on ne comptait que deux du sexe féminin.

La population inactive quant à elle se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 6 femmes.

⁴ Il s'agit de la population municipale.

**Figure 15 : Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe
- Région Drâa-Tafilalet- RGPH 2014-**



1.2. Taux net d'activité

L'évolution du taux net d'activité⁵ par milieu de résidence, par sexe, aux niveaux régional et national est donnée par le tableau ci-dessous.

Tableau 24 : Taux net d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	sexe	2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	Masculin	70,3	74,8	73,2	68,9	70,4	69,9
	Féminin	17,1	22,4	20,7	15,5	10,2	12,1
	Total	42,6	46,5	45,2	41,2	39,1	39,8
Maroc	Masculin	54,4	55,1	54,7	73,4	78,8	75,5
	Féminin	19,8	14,9	17,6	25,8	11,4	20,4
	Total	36,8	34,9	35,9	49,1	45,1	47,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Le taux net d'activité de la population régionale, a vu son niveau diminuer entre 2004 et 2014 et ce, pour les deux sexes et pour les deux milieux de résidence.

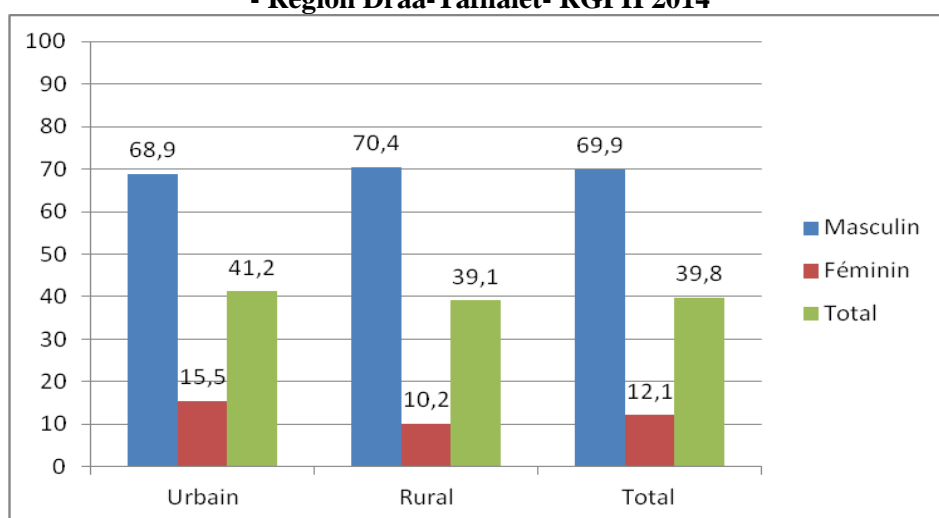
En 2014, la région Drâa-Tafilalet a enregistré un taux net d'activité inférieur à celui enregistré au niveau national (39,8% contre 47,6%).

⁵ Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau régional sont de l'ordre de 41,2% en milieu urbain et 39,1% en milieu rural, contre respectivement 49,1% et 45,1% au niveau national.

Par sexe, le taux net d'activité du sexe masculin est presque 70% contre seulement 12,1% pour le sexe féminin (75,5% et 20,4% respectivement au niveau national).

Figure 16 : Taux net d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence - Région Drâa-Tafilalet- RGPH 2014



2. Situation dans la profession

Le tableau suivant résume les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et des chômeurs ayant déjà travaillé (AO et Ch2) par milieu de résidence.

Tableau 25 : Répartition de la population (AO et Ch2) ⁶ (en%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	2,9	1,1	1,7	3,7	1,5	2,9
Indépendant	27,1	32,4	30,6	25,2	37,5	29,8
Salarié/ secteur public	25,8	5,3	12,4	14,4	3,2	10,2
Salarié / secteur privé	39,4	48	45	52,3	39,7	47,6
Aide familial	1,9	10,9	7,8	1,2	15,4	6,5
Apprenti	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
Associé ou partenaire	1,5	0,9	1,1	1,8	1,6	1,8
Autre	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4

Source : HCP, RGPH 2014

⁶ Il s'agit de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé.

L'analyse de la répartition de la population active occupée et des chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession révèle une prédominance de salariat au secteur privé aussi bien au niveau régional (45%) qu'au niveau national (47,6%). Ce statut est à prédominance rural au niveau de la région Drâa-Tafilalet (48% en milieu rural contre 39,4% en milieu urbain), alors que la situation inverse est observée au niveau national (39,7% en milieu rural contre 52,3% en milieu urbain).

Le statut des indépendants vient au deuxième rang avec une part de 30,6% au niveau régional et 29,8% au niveau national. Ce statut quant à lui, est plus présent en milieu rural puisqu'il concerne 32,4% de la population concernée (AO et Ch2) au niveau régional et 37,5% au niveau national, contre respectivement 27,1% et 25,2% en milieu urbain.

Le statut des salariés du secteur public se place en troisième position avec une part de 12,4% au niveau régional et 10,2% au niveau national. A signaler que ce statut est plutôt urbain avec 25,8% de la population concernée (AO et Ch2), au niveau régional et 14,4% au niveau national contre respectivement 5,3% et 3,2% seulement en milieu rural.

Les aides familiaux occupent la quatrième position avec une part de 7,8% au niveau régional (6,5% au niveau national). Ce statut est plus présent en milieu rural avec 10,9% au niveau régional et 15,4% au niveau national, contre respectivement 1,9% et 1,2% seulement en milieu urbain.

Les employeurs, les apprentis et les associés ou partenaires quant à eux représentent des parts relativement faibles, soient respectivement 1,7%, 0,9% et 1,1% au niveau régional contre 2,9%, 0,9% et 1,8% au niveau national.

3. Taux de chômage

Le taux de chômage⁷ par milieu de résidence et par sexe est donné par le tableau ci-dessous.

Tableau 26 : Taux de chômage (en%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	sexe	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	Masculin	13,9	11,3	12,2
	Féminin	42,0	26,1	33,2
	Total	19,3	13,3	15,5
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	Total	19,3	10,5	16,2

Source : HCP, RGPH 2014

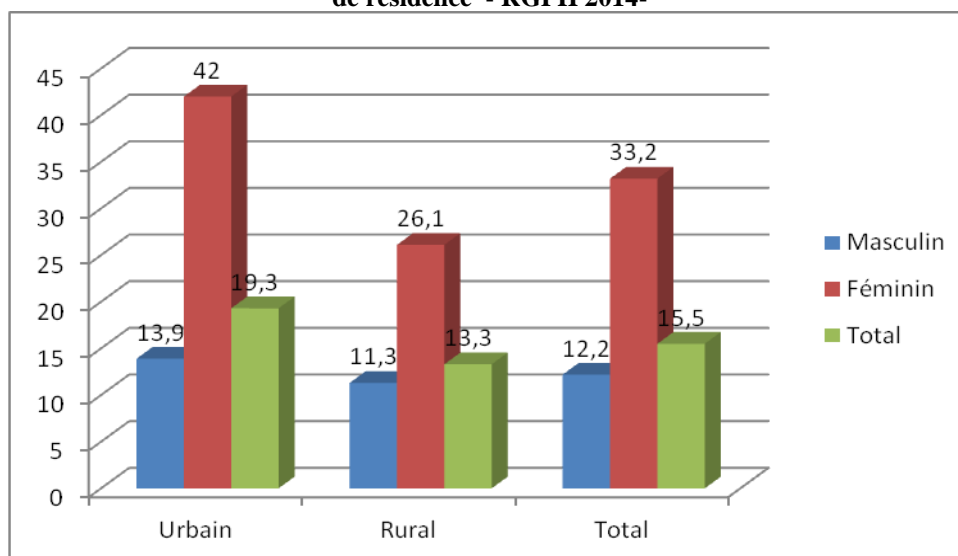
Le taux de chômage de la population régionale en 2014 a atteint 15,5%, ce taux est relativement inférieur à celui enregistré au niveau national (16,2%).

Par milieu de résidence, le taux de chômage enregistré en milieu urbain de la région Drâa Tafilalet est le même que celui observé au niveau national (19,3%) quant au taux de chômage du milieu rural 13,3%, ce dernier est supérieur à celui enregistré au niveau national 10,5% .

Par sexe, le taux de chômage au niveau régional est plus élevé chez les femmes (33,2%) que chez les hommes (12,2%), la même tendance est observée au niveau national.

⁷ Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

Figure 17: Taux de chômage (en %) de la population de la région Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence - RGPH 2014-



CHAPITRE IV

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs des ménages, leur taille et leurs conditions d'habitation à travers le type et l'ancienneté des logements et les équipements de base des logements occupés, ainsi que les caractéristiques des chefs de ménages.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la région Drâa-Tafilalet, par milieu de résidence, entre les deux recensements 2004 et 2014, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tableau 27 : Effectif des ménages selon le milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	86 282	138 796	225 078	114 631	163 376	277 998
Maroc	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4 807 743	25 06 063	7 313 806
Région/ Nation(%)	2,5	6,2	4,0	2,4	6,5	3,8

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la région est passé de 225 078 à 277 998 ménages, ce qui correspond à un effectif additionnel de 52 920 dont 53,6% se trouvent en milieu urbain et 46,4% en milieu rural.

En 2014, les ménages de la région représentent 3,8% de l'ensemble des ménages de la nation contre 4% en 2004.

Par milieu de résidence, la proportion des ménages urbains a connu une légère baisse de 0,1 points (2,5% en 2004 et 2,4% en 2014), contre une augmentation de 0,3 point en milieu rural (6,2% en 2004 et 6,5% en 2014)

Figure 18: Ménages de la région Drâa-Tafilalet selon le milieu de résidence -RGPH 2014-

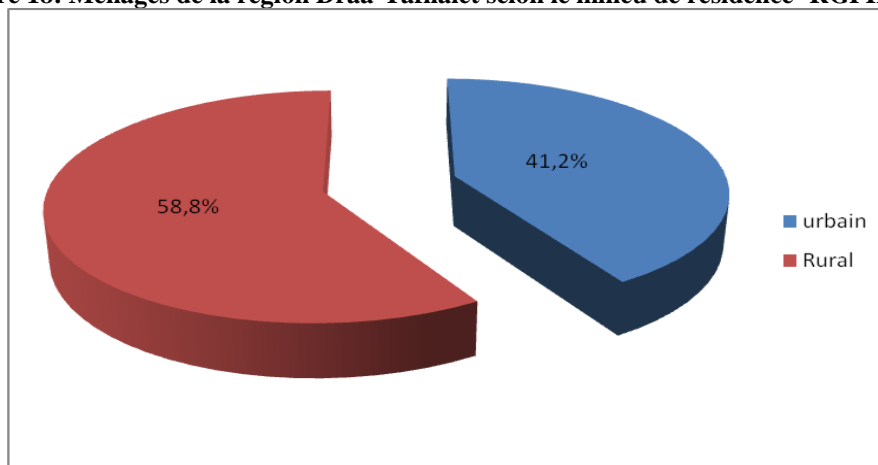


Tableau 28 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

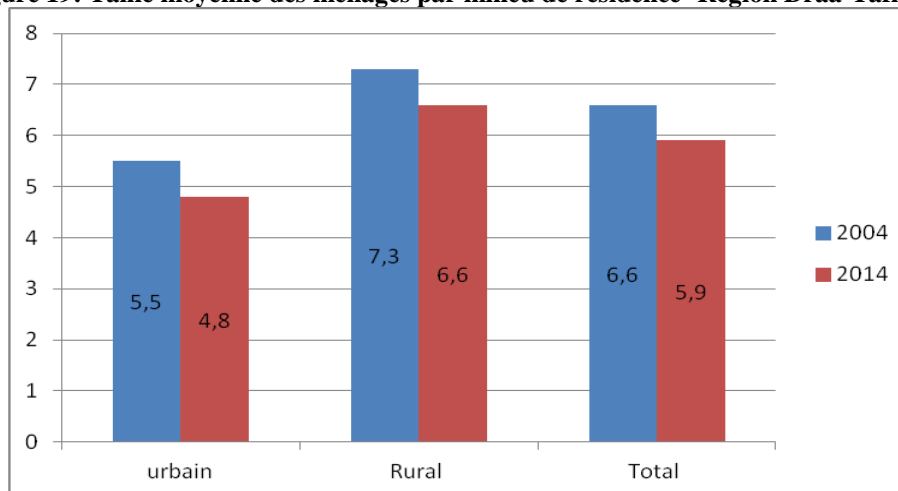
Désignation	2004			2014		
	urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	5,5	7,3	6,6	4,8	6,6	5,9
Maroc	4,8	6,0	5,3	4,2	5,3	4,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire (2004-2014), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une légère diminution au niveau régional, en passant de 6,6 personnes en 2004 à 5,9 en 2014. Cette taille reste supérieure à celle enregistrée au niveau national.

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages de la région, en 2014, est plus élevée en milieu rural (6,6) qu'en milieu urbain (4,8).

Figure 19: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence -Région Drâa-Tafilalet-



2. Caractéristiques des chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-après donne la ventilation (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

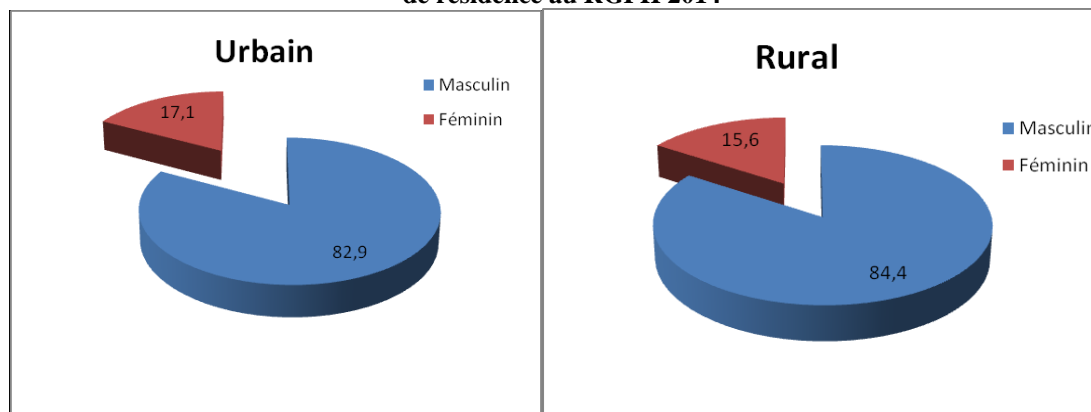
Tableau 29 : Répartition (en%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence de la région de Drâa-Tafilalet- 2014 -

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	82,9	84,4	83,8
Féminin	17,1	15,6	16,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source :HCP, RGPH 2014

Au niveau régional, 83,8% des chefs de ménages sont de sexe masculin et 16,2% du sexe féminin. En outre, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quelque soit le milieu.

Figure 20 : Répartition (en %) des chefs de ménage de la région de Draa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2014



2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge se présente comme suit :

Tableau 30 : Répartition (en%) des chefs de ménage de la région Drâa-Tafilalet par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence – 2014 –

Groupe d'âges quinquennal	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
10-14 ans	100,0	0,0	80,0	20,0	83,3	16,7
15-19 ans	81,6	18,4	79,5	20,5	80,3	19,7
20-24 ans	72,6	27,4	81,6	18,4	77,7	22,3
25-29 ans	81,9	18,1	85,1	14,9	83,5	16,5
30-34 ans	85,0	15,0	88,5	11,5	86,9	13,1
35-39 ans	86,4	13,6	87,4	12,6	86,9	13,1
40-44 ans	85,5	14,5	86,1	13,9	85,8	14,2
45-49 ans	84,8	15,2	85,3	14,7	85,1	14,9
50-54 ans	84,0	16,0	83,9	16,1	83,9	16,1
55-59 ans	84,1	15,9	84,2	15,8	84,1	15,9
60-64 ans	79,7	20,3	82,8	17,2	81,6	18,4
65-69 ans	77,3	22,7	82,9	17,1	81,2	18,8
70-74 ans	74,6	25,4	81,3	18,7	79,2	20,8
75 ans et +	76,3	23,7	81,9	18,1	80,2	19,8

Source : HCP, RGPH 2014

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges. Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence.

2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la région Drâa-Tafilalet sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et leur milieu de résidence.

Tableau 31: Taux d'analphabétisme (en%) des chefs de ménage au niveau de la région Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence (2014)

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	21,8	53,6	40,6
Féminin	64,5	86,6	77,0
Total	29,1	58,7	46,5

Source : HCP, RGPH 2014

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage s'élève à 46,5%, soit un niveau supérieur au taux d'analphabétisme de la population régionale âgée de 10 ans et plus (34,5%).

Par milieu, on compte 58,7% des chefs de ménages analphabètes en milieu rural et 29,1% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménages présentent le taux d'analphabétisme le plus bas avec 21,8% contre 64,5% pour les femmes chefs de ménages.

Pour le milieu rural ce phénomène est très répandu. En effet, les taux sont assez élevés atteignant 53,6% pour les hommes chefs de ménage et 86,6% pour les femmes chefs de ménage.

2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et supérieur.

Tableau 32 : Répartition (en%) des chefs de ménage de la région Drâa-Tafilalet selon le niveau d'étude, le sexe et le milieu de résidence – 2014 –

niveau d'étude	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	23,7	65,4	30,8	52,7	87,0	58,1	40,9	77,6	46,8
Préscolaire	2,9	0,9	2,5	6,4	0,7	5,5	5,0	,8	4,3
Primaire	30,4	17,5	28,2	28,0	8,3	25,0	29,0	12,3	26,3
Secondaire Collégial	14,5	6,5	13,2	6,8	1,4	6,0	10,0	3,6	8,9
Secondaire qualifiant	14,2	4,8	12,6	3,2	0,9	2,9	7,7	2,6	6,9
Supérieur	14,2	4,9	12,6	2,7	1,7	2,6	7,4	3,1	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source :HCP, RGPH 2014

Pour ce qui est des niveaux d'étude atteints au niveau régional, il est à signaler que :

- 46,8% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (30,8% en milieu urbain et 58,1% en milieu rural)
- 26,3% des chefs de ménages ont un niveau primaire, soit 28,2% en milieu urbain et 25% en milieu rural.
- 15,8% ont un niveau de formation secondaire. Ce pourcentage qui s'élève à 25,8% en milieu urbain, n'est que de 8,9% en milieu rural.

- 6,7% ont un niveau d'étude supérieur (12,6% en milieu urbain, et 2,6% en milieu rural)

A noter que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin n'ayant reçu aucune instruction reste le plus élevé (87%).

3. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type, statut, taux d'occupation et ancienneté du logement ainsi que les équipements de base dans le logement.

3.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et logement de type rural.

Tableau 33 : Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence-2014-

Type de logement	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa	3,4	0,5	1,7	4,5	0,8	3,2
Appartement	3,5	0,2	1,6	17,5	0,3	11,6
Maison Marocaine	82,2	24,4	48,4	70,4	30,7	56,8
Habitat Sommaire ou bidonville	2,0	0,4	1,0	5,2	3,1	4,5
Logement de type rural	8,2	73,8	46,6	1,3	64,1	22,8
Autres	0,7	0,7	0,7	1,0	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2014

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat occupé se caractérise par les types de logement suivants :

- Une prédominance de la maison marocaine vue que 48,4% des ménages de la région y habitent, ce qui est également le cas au niveau national où cette part s'est établie à 56,8%.
- Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 46,6% des ménages contre 22,8% au niveau national.

- Les types villa et appartement sont occupés par seulement 1,7% et 1,6% des ménages (contre 3,2% et 11,6% au niveau national).
- L’habitat sommaire ou bidonville est occupé par 1% des ménages de la région contre 4,5% au niveau national.

L’examen des données du milieu urbain dévoile une dominance de type maison marocaine dans la région regroupant 82,2% des ménages, suivi par le logement de type rural qui persiste encore en milieu urbain en abritant 8,2% des ménages. Les appartements et les villas quant à eux, ne concernent que 3,5% et 3,4% des ménages. Ces pourcentages sont respectivement de 75,6%, 1%, 17,5% et 4,5% au niveau du milieu urbain national.

En milieu rural, c’est le logement de type rural qui prédomine en abritant 73,8% des ménages, suivi par la maison marocaine qui concerne 24,4% des ménages. Les logements sommaires ou bidonville ne regroupent que 0,4% des ménages. Ces pourcentages sont respectivement de 64,1%, 30,7% et 3,1% au niveau national.

3.2. Ancienneté des logements

Les résultats se rapportant à la question sur l’ancienneté des logements sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 34 : Répartition des ménages (en %) selon l’ancienneté du logement-2014-

	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Drâa-Tafilalet	Urbain	20,4	25,9	43,7	10,0
	Rural	15,7	18,8	43,1	22,5
	Total	17,6	21,8	43,3	17,3
Maroc	Urbain	20,7	23,6	40,8	14,9
	Rural	19,0	19,3	30,9	30,7
	Total	20,1	22,2	37,4	20,3

Source : HCP, RGPH 2014

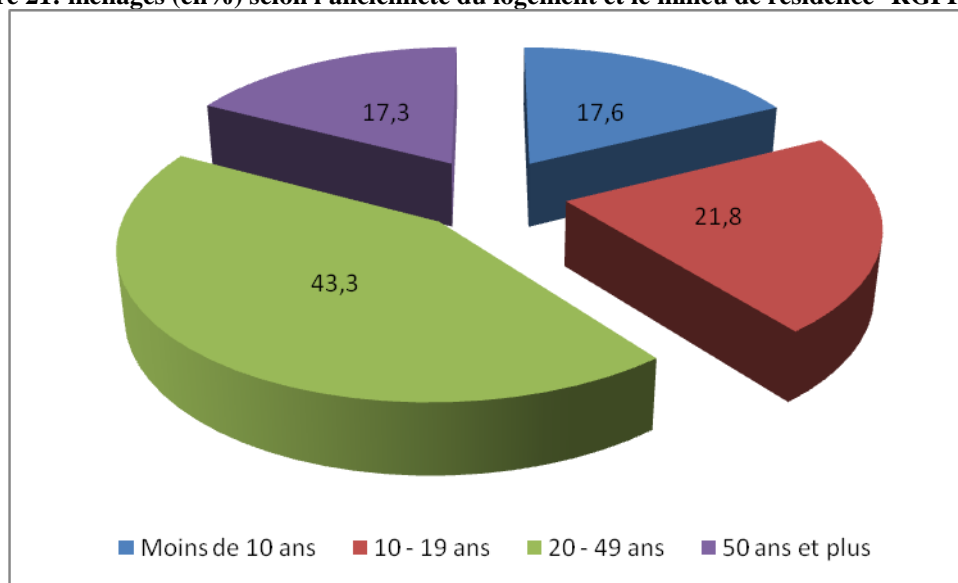
L’examen des données montre que la part des ménages occupant des logements ayant entre 20 et 49 ans d’ancienneté viennent en premier lieu avec 43,3% des ménages, contre 37,4% au niveau national.

Quant aux ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, leur part s'est établie à 21,8% contre 22,2% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, avec 17,6% contre 20,1% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 17,3% contre 20,3% au niveau national.

Figure 21: ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence -RGPH 2014-



3.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit.

Tableau 35 : Répartition des ménages (en%) de la région de Drâa-Tafilalet selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Urbain		Rural		Total	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	63,0	64,8	87,8	88,6	78,3	78,7
Accédant à la propriété	0,7	0,8	0,2	0,2	0,4	0,5
Locataire	23,9	25,7	2,4	2,1	10,7	11,9
Logé gratuitement	3,8	2,8	1,4	1,3	2,3	1,9
Logement de fonction	7,7	5,7	7,9	7,2	7,8	6,6
Autres	0,8	0,3	0,4	0,5	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

La comparaison des résultats des deux derniers recensements 2004 et 2014 montre que la répartition des ménages selon le statut d'occupation de leurs logements a gardé presque la même structure.

Par milieu de résidence, ces résultats révèlent qu'en milieu rural 88,6% des ménages de la région Drâa-Tafilalet occupent leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaires, contre seulement 64,8% en milieu urbain.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 25,7% contre seulement 2,1% en milieu rural.

Pour ce qui est des ménages occupant un logement de fonction, leur part en milieu rural est supérieur à celle enregistrée en milieu urbain (7,2% contre 5,7%).

3.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

Le taux d'occupation est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tableau 36 : Répartition des ménages (en%) de la région de Drâa-Tafilalet selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence

Nombre de pièces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	4,5	4,3	4,4	3,3	3,8	3,6
2 pièces	18,4	15,5	16,6	17,2	14,8	15,8
3 pièces	33,9	22,4	26,8	34,2	24,4	28,5
4 pièces	21,5	23,6	22,8	21,0	24,7	23,2
5 pièces	8,2	13,0	11,1	8,4	13,0	11,1
6 pièces	6,3	10,0	8,6	7,2	9,1	8,3
7 pièces	2,6	3,8	3,3	3,1	3,6	3,4
8 pièces	4,7	7,5	6,4	5,6	6,6	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, la majorité des ménages citadins occupe des logements composés de 3 pièces, soit 28,5%, suivis par ceux qui résident dans un logement de 4 pièces avec 23,2%, en troisième lieu viennent les ménages logés dans un logement constitué de 2 pièces (15,8%) et en quatrième lieu les ménages disposant d'un logement de 5 pièces (11,1%). Ces proportions ont été respectivement de 26,8%, 22,8%, 16,6% et 11,1% en 2004.

Quant aux ménages occupant un logement d'une pièce, leur part est passée de 4,4% en 2004 à 3,6% en 2014.

Les ménages occupant un logement de 6 pièces et plus, représentent 17,9% en 2014 contre 18,3% en 2004.

Tableau 37 : Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence

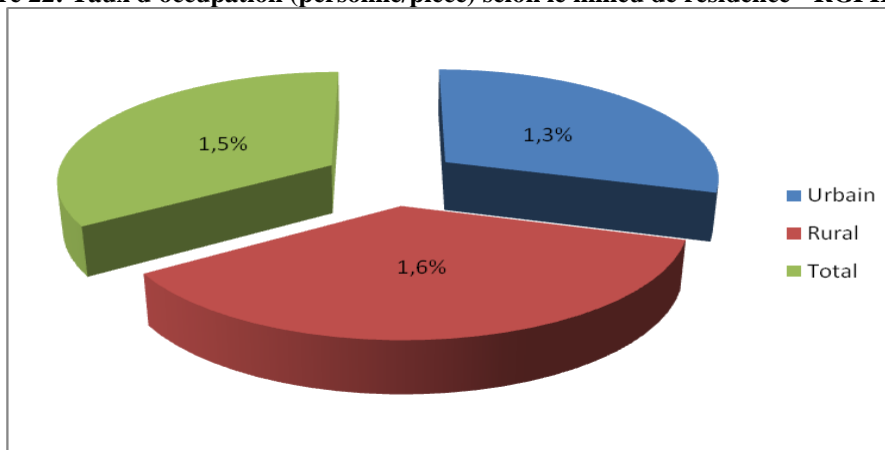
Milieu de résidence	Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014
Urbain	1,5	1,3	1,6	1,3
Rural	1,7	1,6	1,8	1,6
Total	1,6	1,5	1,7	1,4

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus qu'en 2014, généralement la même concentration est enregistrée au niveau régional et national, soient respectivement 15 et 14 personnes pour 10 pièces.

Il est à noter qu'on compte en moyenne 13 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu urbain et 16 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans les tailles des ménages.

Figure 22: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence - RGPH 2014-



3.5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat de 2014 a pris en considération un certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tableau 38 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon les équipements de base dans le logement - RGPH 2014-

Equipement de base dans le logement	Urbain		Rural		Total	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Cuisine	89,9	97,1	77,8	87,4	82,5	91,4
W.C	90,2	98,2	62,4	83,6	73,1	89,6
Bain moderne ou douche	35,6	49,1	6,4	12,5	17,6	27,7
Bain local	9,6	10,0	15,1	23,4	13,0	17,9
Electricité	91,3	96,2	68,4	89,6	77,2	92,4
Eau courante	80,6	92,2	51,1	74,7	62,4	81,9

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

La comparaison des résultats des deux recensements de 2004 et 2014 prouve une amélioration de la part des ménages de la région, disposant des équipements de base durant ces dix dernières années, notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau courante est passée de 51,1%

à 74,7%. En matière d'électricité (Branchement au réseau), on souligne une nette amélioration en milieu rural avec 21,2 points (de 68,4% en 2004 à 89,6% en 2014).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 83,6% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 62,4% en 2004), 12,5% disposent d'un bain moderne ou douche (contre 6,4% en 2004), 23,4% disposent d'un bain local (contre 15,1% en 2004) et 87,4% ont un local aménagé pour la cuisson (contre 77,8% en 2004).

En milieu urbain régional, le recensement de 2014 révèle que 96,2% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (91,3% en 2004) et 92,2% des ménages habitent un logement alimenté en eau courante (80,6% en 2004).

Pour ce qui est des autres équipements, on note que 97,1% des ménages urbains de la région possèdent une cuisine (89,9% en 2004), 98,2% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (90,2% en 2004), et 49,1% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne (35,6% en 2004) et 10% disposent d'un bain local (contre 9,6% en 2004).

3.6. Mode d'éclairage et mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de mode d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

3.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les différents modes d'approvisionnement en eau des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tableau 39: Répartition (en %) des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu - Région Drâa-Tafilalet -2014-

mode d'approvisionnement en eau	Urbain	Rural	Total
Puits, Fontaine, matfia ou point d'eau équipé	64,0	29,9	35,1
Vendeur d'Eau	1,4	5,1	4,5
Puits ou Matfia non équipé	13,4	32,0	29,1
Source, Oued ou Ruisseau	1,4	25,5	21,8
Autre	19,8	7,5	9,4
Total	100	100	100

Source : HCP, RGPH 2014

Si près de 82% des ménages de la région sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, 18% des ménages font recours à d'autres sources d'approvisionnement en eau.

En milieu rural, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public, 32% utilisent des puits ou matfia non équipé 29,9% utilisent des puits, fontaine, matfia ou point d'eau équipé et 25,5% s'approvisionnent directement des sources, oueds ou ruisseaux.

En milieu urbain, on repère 64% qui utilisent des puits, fontaine, matfia ou point d'eau équipé, 13,4% utilisent des puits ou matfia non équipé.

3.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité du réseau public selon les cinq modalités prévues.

Tableau 40 : Répartitions (en %) des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence -2014-

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Total
Gaz (butane)	26,4	41,5	39,2
Kandil, Bougie	16,8	17,5	17,4
Energie solaire	7,7	17,2	15,8
Groupe électrogène	1,0	1,3	1,3
Autres	48,1	22,4	26,3
Total	100	100	100

Source : HCP, RGPH 2014

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, 26,4% utilisent l'éclairage à gaz, 16,8% utilisent le kandil ou Bougie, 7,7% utilisent l'énergie solaire alors que seulement 1% des ménages utilisent un groupe électrogène. Les 48,1% des ménages qui restent utilisent d'autres modes d'éclairage.

En milieu rural, l'éclairage à gaz reste le mode prédominant puisqu'il concerne 41,5% des ménages ne disposant pas d'électricité contre 17,5% des ménages utilisant le Kandil ou bougie, 17,2% utilisant l'énergie solaire, alors que seulement 1,3% des ménages utilisent un groupe électrogène. Les 22,4% des ménages qui restent utilisent d'autres modes d'éclairage.

3.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Les modes d'évacuation des eaux usées étudiés par le recensement sont : réseau public, fosse septique, puits perdus, dans la nature et autre.

Tableau 41 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence -2014-

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Total
Réseau public	75,2	1,5	32,1
Fosse sceptique	15,9	37,8	28,7
Puits perdus	7,7	39,0	26,1
Dans la nature	0,8	19,7	11,9
Autres modes d'évacuation	0,4	1,9	1,3

Source : HCP, RGPH 2004

Il ressort du tableau ci-dessus que 32,1% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement, 28,7% utilisent des fosses sceptiques, 26,1% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 11,9% les jettent dans la nature.

Par milieu, 75,2% des ménages urbains habitent des logements raccordés au réseau public d'assainissement et 15,9% utilisent des fosses sceptiques. En milieu rural, à peine 1,5% des ménages ont cet avantage de sorte que 37,8% des ménages ruraux jettent les eaux usées dans des fosses sceptiques, 39% les jettent dans des puits perdus et 19,7% les jettent dans la nature.

3.8. Autres équipements des logements

Le recensement 2014 a prévu d'autres équipements ménagers nouvellement introduits dans le quotidien des ménages marocains tels que le téléphone portable, l'internet...

Tableau 42 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon l'équipement et le milieu de résidence -2014-

Equipement	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Télévision	96,8	87,6	91,4	96,1	85,7	92,5
Radio	61,0	38,4	47,7	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	96,9	92,3	94,2	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	15,0	2,7	7,8	19,7	1,5	13,5
Internet	22,9	4,5	12,1	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	37,6	9,8	21,3	35,7	5,7	25,4
Parabole	92,8	83,2	87,2	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	93,2	76,2	83,3	91,4	73,0	85,1

Source RGPH 2014

Au niveau régional, les ménages qui disposent d'une télévision représentent 91,4% contre 92,5% au niveau national et 87,2% disposent d'une parabole contre 84% au niveau national. Alors que seulement 47,7% des ménages détiennent une radio contre 52,6% au niveau national.

La part des ménages qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 83,3%, contre 85,1% au niveau national.

Quant aux autres équipements, (téléphone fixe, ordinateur et internet) leurs parts respectives au niveau de la région sont 7,8%, 12,1%, et 21,3% contre 13,5%, 25,4% et 19,3% au niveau national.

Par milieu de résidence, les résultats du RGPH 2014 révèlent que les ménages citadins sont plus équipés que les ménages ruraux, notamment en matière de téléphone fixe, internet et ordinateurs dont les parts respectives en milieu urbain sont 15% , 22,9% et 37,6% contre seulement 2,7% , 4,5% et 9,8% en milieu rural.

3.9. Mode de cuisson

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a pris en considération le mode de cuisson utilisé par les ménages marocains, Le tableau ci dessous donne la répartition des ménages de la région selon les diverses modalités du mode de cuisson.

Tableau 43 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le mode de cuisson et le milieu de résidence -2014-

Mode de cuisson	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	98,7	75,0	84,8	99,6	91,7	96,9
Electricité	2,4	1,2	1,7	6,5	1,7	4,8
Charbon	0,8	1,1	1,0	1,1	2,3	1,5
Bois	8,5	45,2	30,1	1,4	27,1	10,2
Déchets des animaux	0,5	1,2	0,9	0,8	11,2	4,3

Source RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le gaz est le plus utilisable pour la cuisson aussi bien aux niveaux régional et national et pour les deux milieux. Ainsi, la part des ménages régional qui utilisent le gaz est de l'ordre 84,8% contre 96,9% au niveau national.

Pour ce qui est du bois, il est plus utilisé en milieu rural par 45,2% des ménages contre 8,5 seulement en milieu urbain.

Quant aux autres modes de cuisson, (l'électricité, le charbon, et les déchets des animaux) leur utilisation reste faible, soient respectivement 1,7%, 1%, et 0,9% au niveau de la région contre 4,8%, 1,5%, et 4,3% au niveau national.

3.10. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Le tableau ci dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers.

Tableau 44 : Répartition (en%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers par milieu de résidence -2014-

Mode d'évacuation des déchets	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	35,4	3,7	16,9	68,3	3,4	46,1
Camion commun ou privé	57,4	9,0	29,1	26,6	5,3	19,3
Autres	7,2	87,3	54,0	5,1	91,3	34,6

Source : HCP, RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent que 29,1% des ménages de la région se débarrassent de leurs déchets grâce à un camion commun ou privé, 16,9% utilisent des bacs à ordures de la commune, alors que plus de la moitié des ménages utilisent d'autres moyens pour se débarrasser de leurs déchets ménagers soit 54%.

En milieu urbain, 35,4% des ménages de la région jettent leurs déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune, 57,4% se débarrassent de leurs déchets grâce à un camion commun ou privé et 7,2% utilisent d'autres modes. Ces proportions au niveau de la nation sont respectivement 68,3%, 26,6% et 5,1%.

Contrairement à ce qui est constaté en milieu urbain, la majorité des ménages ruraux (87,3%) utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les bacs à ordures de la commune et les Camions communs ou privés, qui restent faiblement utilisés par seulement 3,7% et 9% des ménages, la même constatation reste valable au niveau rural national.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Concepts et définitions utilisés dans le recensement général de la population et de l'habitat 2014

Démographie

Population légale :

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- La population municipale ;
- La population comptée à part.

Population municipale :

Il s'agit de l'ensemble des individus constituant les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

Population comptée à part :

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté:

- Militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés;
- Personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers;
- Détenus dans les établissements pénitentiaires;
- Pensionnaires des maisons d'éducation surveillée;
- Personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles;
- Elèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé;
- Ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

Ménage :

Un ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont généralement communes (ces renseignements se rapportent à la date de référence du recensement). Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne.

Le taux d'urbanisation :

C'est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale.

Rapport de masculinité :

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins

Age moyen au premier mariage :

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

Indice synthétique de fécondité :

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Education

Taux de scolarisation (7 à 12 ans):

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Analphabétisme :

Une personne est considérée analphabète si elle est incapable de lire et d'écrire à la fois, en le comprenant, un texte simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne.

Il y a lieu de signaler que l'analphabétisme ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus.

Taux d'analphabétisme :

C'est le rapport entre la population analphabète âgée de 10 ans et plus et la population totale de même âge.

Activité

Population active occupée :

Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de 7 ans et plus qui dispose d'un travail au moment du recensement.

Taux net d'activité :

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Situation dans la profession principale :

C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé).

- **Indépendant :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, mais qui n'emploie aucun salarié. On distingue trois catégories d'indépendants : indépendant ayant un local, indépendant travaillant à domicile et indépendant ambulancier ou sans local.
- **Associé ou partenaire :** Chaque personne exerçant son activité principale en tant que membre ou partenaire dans une coopérative ou association et que cette personne profite des bénéfices des activités comme tout autre membre.
- **Employeur :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, et qui emploie au moins un salarié d'une façon permanente.
- **Salarié :** Une personne active occupée, touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce.
- **Aide familiale :** Une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille du même ménage sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit toujours chez celui pour lequel il travaille. Une personne qui travaille pour un membre de sa

famille sans habiter avec lui dans le même ménage n'est pas une "aide familiale", mais salariée ou apprentie, selon le cas.

- **Apprentis** : Une personne active occupée, travaillant pour le compte d'un employeur dans le but d'apprendre un métier, il peut recevoir un salaire symbolique.

Habitat

Logement :

Un logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes. Est considérée directe, toute entrée donnant directement sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un derb, un terrain vague etc.

Statut d'occupation :

- **Propriétaire/ copropriétaire**: tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient ou participe à sa propriété.
- **Accédant à la propriété**: tout ménage en cours de remboursement du crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour l'acquisition de son logement de résidence principale.
- **Locataire**: tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot «locataire» signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.
- **Logé gratuitement** : tout ménage résidant un logement dont il n'est pas propriétaire et ne paye pas le loyer.
- **Logement de fonction** : un logement fourni par une institution publique ou privée à ses employés gratuitement ou pour un loyer symbolique déductible du salaire.

Taux d'occupation des logements :

Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

Réseau public de distribution d'eau :

Il s'agit de l'eau potable distribuée par une canalisation intérieure (robinet) par une société publique ou une collectivité locale.

Réseau public de distribution d'électricité :

Il s'agit d'électricité distribuée par un réseau d'électricité public ou une collectivité locale.

Répartition de la population selon l'âge et le sexe -2014-

Groupes d'âges	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge						
00-04 ans	12.1	11.2	11.7	10.4	9.9	10.2
05-09 ans	10.2	9.5	9.9	9.2	8.8	9.0
10-14 ans	10.3	9.5	9.9	9.3	8.8	9.0
15-19 ans	10.3	9.9	10.1	8.9	8.8	8.9
20-24 ans	9.7	9.6	9.7	9.0	9.1	9.1
25-29 ans	7.8	8.3	8.1	8.2	8.4	8.3
30-34 ans	7.0	7.8	7.4	7.7	8.0	7.8
35-39 ans	6.0	6.7	6.4	6.8	7.2	7.0
40-44 ans	5.2	5.7	5.5	6.3	6.5	6.4
45-49 ans	4.3	4.7	4.5	5.3	5.6	5.4
50-54 ans	4.1	4.4	4.3	5.3	5.4	5.3
55-59 ans	3.6	3.5	3.5	4.2	4.0	4.1
60-64 ans	3.1	3.1	3.1	3.4	3.3	3.4
65-69 ans	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
70-74 ans	1.7	1.7	1.7	1.6	1.8	1.7
75 ans et plus	2.5	2.4	2.4	2.4	2.6	2.5
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Grands groupes d'âge						
0-5 ans	14.3	13.3	13.8	12.4	11.8	12.1
6-14 ans	18.3	16.9	17.6	16.5	15.7	16.1
15-59 ans	58.1	60.7	59.4	61.8	63.0	62.4
60 ans et plus	9.2	9.1	9.2	9.3	9.5	9.4

Source : HCP, RGPH 2014.

Population municipale selon le groupe d'âges fonctionnel et le sexe -2014-

Groupe d'âges fonctionnel	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00-04 ans	96398	93180	189578	1746393	1666943	3413336
05-09 ans	81491	79305	160796	1542482	1481477	3023959
10-14 ans	82238	78770	161008	1550035	1483905	3033940
15-19 ans	82303	82608	164911	1497760	1485458	2983218
20-24 ans	77414	80012	157426	1511774	1538347	3050121
25-29 ans	62099	69021	131120	1380583	1424033	2804616
30-34 ans	55864	64603	120467	1290967	1342058	2633025
35-39 ans	47993	55758	103751	1143243	1214105	2357348
40-44 ans	41738	47389	89127	1049431	1100108	2149539
45-49 ans	34308	39004	73312	886494	938342	1824836
50-54 ans	32727	36941	69668	881998	911039	1793037
55-59 ans	28463	28670	57133	708533	666940	1375473
60-64 ans	24811	25849	50660	576934	550187	1127121
65-69 ans	15109	15885	30994	313658	319220	632878
70-74 ans	13483	14130	27613	269391	306111	575502
75 ans et plus	19965	19738	39703	397837	434277	832114
Non déclaré	1	1	2	9	12	21
Ensemble	796405	830864	1627269	16747522	16862562	33610084

Source : HCP, RGPH 2014.

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population en 2014 selon le sexe
- Ensemble-**

Désignation		Drâa-Tafilalet			Maroc		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		796405	830864	1627269	16747522	16862562	33610084
Statut matrimonial %	Célibataire	41,3	29,3	35,1	40,8	28,9	34,8
	Marié	57,2	56,9	57,1	57,4	58,0	57,7
	Autre	1,4	13,8	7,9	1,76	13,2	7,5
Age moyen au 1 ^{er} mariage		30,2	25,9	28	31,3	25,7	28,5
Fécondité	Indice synthétique de fécondité	/	2,7	/	/	2,2	/
Taux d'analphabétisme (%)		22,2	46	34,5	22,2	42,1	32,2
Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans		95,7	94,3	95	95,7	94,4	95,1
Population selon l'activité	Population Active	376294	70777	447071	9030773	2517691	11548464
	Population Inactive	420111	760087	1180198	7716749	14344871	22061620
	Taux net d'activité (%)	69,9	12,1	39,8	75,5	20,4	47,6
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	2,9	1,1	1,7	3,7	1,5	2,9
	Indépendant	27,1	32,4	30,6	25,2	37,5	29,8
	Salarié dans le secteur public	25,8	5,3	12,4	14,4	3,2	10,2
	Salarié dans le secteur privé	39,4	48	45	52,3	39,7	47,6
	Aide familiale	1,9	10,9	7,8	1,2	15,4	6,5
	Apprenti	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
	Associé ou partenaire	1,5	0,9	1,1	1,8	1,6	1,8
	Autre	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4

Source : HCP, RGPH 2014.

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population en 2014 selon le sexe
-Milieu urbain-**

Désignation		Drâa-Tafilalet			Maroc		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		272465	282996	555461	10034689	10249747	20284436
Statut matrimonial %	Célibataire	40,4	28,5	34,2	41,5	30,2	35,7
	Marié	58,2	57,3	57,8	56,6	55,9	56,2
	Autre	1,4	14,2	8,0	1,9	13,9	8,0
Age moyen au 1er mariage		31.0	25.7	28.3	32.1	26.4	29.2
Fécondité	Indice synthétique de fécondité	/	2.4	/	/	2.0	/
Taux d'analphabétisme (%)		12.2	32.5	22.6	14.0	31.0	22.6
Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans		98.2	98.2	98.2	97.8	97.9	97.8
Population selon l'activité	Population Active	130121	31291	161412	5390506	1978893	7369399
	Population Inactive	142344	251705	394049	4644183	8270854	12915037
	Taux net d'activité (%)	68.9	15.5	41.2	73.4	25.8	49.1
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	3.0	2.1	2.9	4.1	2.3	3.7
	Indépendant	28.9	16.7	27.1	28.9	13.2	25.2
	Salarié dans le secteur public	25.3	28.6	25.8	13.7	16.9	14.4
	Salarié dans le secteur privé	37.7	48.8	39.4	48.4	64.5	52.3
	Aide familiale	1.9	1.5	1.9	1.2	1.2	1.2
	Apprenti	1.0	0.4	0.9	1.1	0.4	0.9
	Associé ou partenaire	1.6	1.0	1.5	2.1	0.9	1.8
Autre	0.5	0.8	0.5	0.4	0.5	0.4	

Source : HCP, RGPH 2014.

**Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population en 2014 selon le sexe
-Milieu rural-**

Désignation		Drâa-Tafilalet			Maroc		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		523940	547868	1071808	6712833	6612815	13325648
Statut matrimonial %	Célibataire	41,8	29,7	35,5	39,8	26,6	33,2
	Marié	56,7	56,6	56,7	58,7	61,4	60,0
	Autre	1,4	13,6	7,8	1,5	12,0	6,8
Age moyen au 1 ^{er} mariage		30.1	24.8	27.5	30.1	24.8	27.5
Fécondité	Indice synthétique de fécondité	/	2.9	/	/	2.5	/
Taux d'analphabétisme (%)		27.5	53.1	40.7	34.9	60.1	47.5
Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans		94.5	92.4	93.5	93.0	90.1	91.6
Population selon l'activité	Population Active	246173	39486	285659	3640267	538798	4179065
	Population Inactive	277767	508382	786149	3072566	6074017	9146583
	Taux net d'activité (%)	70.4	10.2	39.1	78.8	11.4	45.1
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	1.2	0.7	1.1	1.6	0.9	1.5
	Indépendant	32.5	32.0	32.4	39.7	19.1	37.5
	Salarié dans le secteur public	5.4	4.5	5.3	3.2	3.1	3.2
	Salarié dans le secteur privé	52.1	16.7	48.0	40.8	30.2	39.7
	Aide familiale	6.6	44.0	10.9	11.9	44.4	15.4
	Apprenti	0.9	0.5	0.8	0.7	0.3	0.7
	Associé ou partenaire	0.8	1.2	0.9	1.6	1.7	1.6
	Autre	0.6	0.3	0.6	0.5	0.3	0.5

Source :HCP, RGPH 2014.

Conditions d'habitation des ménages selon le milieu de résidence -2014-

Désignation		Drâa-Tafilalet			Maroc		
Milieu de résidence		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Population et ménages	Population	560 738	1 074 270	1 635 008	20 432 439	13 415 803	33 848 242
	Ménages	114 631	163 376	277 988	4807743	25 06 063	7313806
	Taille Moyenne	4,2	5,3	4,6	4,8	6,6	5,9
Type d'habitat (en %)	Villa ou étage de villa	3,4	0,5	1,7	4,5	0,8	3,2
	Appartement	3,5	0,2	1,6	17,5	0,3	11,6
	Maison Marocaine	82,2	24,4	48,4	75,6	30,7	56,8
	Habitat Sommaire ou bidonville	2	0,4	1	1,3	3,1	4,5
	Logement de type rural	8,2	73,8	46,6	1	64,1	22,8
	Autres	0,7	0,7	0,7	1,3	1	1
Statut d'occupation (en %)	Propriétaire ou copropriétaire	64,8	88,6	78,7	57,6	88,8	68,3
	Accédant à la propriété	0,8	0,2	0,5	5,1	0,8	3,6
	Locataire	25,7	2,1	11,9	27,6	1,9	18,8
	Logé gratuitement	2,8	1,3	1,9	1,7	1,3	1,5
	Logement de fonction	5,7	7,2	6,6	7,2	6,4	6,9
	Autres	0,3	0,5	0,4	0,8	0,8	0,8
Ancienneté du logement (en %)	Moins de 10 ans	20,4	15,7	17,6	20,7	19	20,1
	Entre 10 et 19 ans	25,9	18,8	21,8	23,6	19,3	22,2
	Entre 20 et 49 ans	43,7	43,1	43,3	40,8	30,9	37,4
	50 ans et plus	10	22,5	17,3	14,9	30,7	20,3
Taux d'occupation (personne/pièce)		1,3	1,6	1,5	1,3	1,6	1,4
Equipements de base du logement (en %)	Cuisine	89,9	97,1	77,8	87,4	82,5	91,4
	W.C	90,2	98,2	62,4	83,6	73,1	89,6
	Bain moderne ou douche	35,6	49,1	6,4	12,5	17,6	27,7
	Bain local	9,6	10	15,1	23,4	13	17,9
	Eau Potable/Courante	91,3	96,2	68,4	89,6	77,2	92,4
	Electricité	80,6	92,2	51,1	74,7	62,4	81,9
Mode d'évacuation des eaux usées (en %)	Réseau public	75,2	1,5	32,1	88,5	2,8	59,2
	Fosse septique	15,9	37,8	28,7	8,8	50,5	23
	Puits perdus	7,7	39	26,1	1,4	20,8	8,1
	Dans la nature	0,8	19,7	11,9	0,2	0,6	0,4
	Autre	0,4	1,9	1,3	1	25,2	9,3
Mode d'évacuation des déchets	Bac à ordures de la commune	35,4	3,7	16,9	68,3	3,4	46,1
	Camion commun ou privé	57,4	9	29,1	26,6	5,3	19,3
	Autres	7,2	87,3	54	5,1	91,3	34,6

Autres équipements (en %)	Télévision	96,8	87,6	91,4	96,1	85,7	92,5
	Radio	61	38,4	47,7	55,4	47,3	52,6
	Téléphone portable	96,9	92,3	94,2	96,5	90,3	94,3
	Téléphone fixe	15	2,7	7,8	19,7	1,5	13,5
	Internet	22,9	4,5	12,1	27,5	3,6	19,3
	Ordinateur	37,6	9,8	21,3	35,7	5,7	25,4
	Parabole	92,8	83,2	87,2	90,4	71,8	84
	Réfrigérateur	93,2	76,2	83,3	91,4	73	85,1

Source :HCP, RGPH 2014.



قيمة بلادنا سكانها
الإحصاء العام للسكان و السكنى
من 1 إلى 20 شتنبر 2014

Direction régionale de Drâa-Tafilalet
Avenue Massira Khadra BP 88
Errachidia
Tél/Fax : 0535790963